

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2437 - LUNDI 19 OCTOBRE 2015

COOPÉRATION

L'Afrique du Sud et la RDC redynamisent le projet Grand Inga

Lors de la neuvième session ordinaire de la Grande Commission mixte RDC-Afrique du Sud tenue à Kinshasa du 13 au 16 octobre, les chefs d'État des deux pays ont salué les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du traité en rapport avec ce projet signé depuis octobre 2013. Joseph Kabila et Jacob Zuma ont saisi cette opportunité pour exhorter, via leurs gouvernements respectifs, les ministères ou départements concernés d'accélérer le processus en vue de résoudre toutes les questions en suspens y compris la mise en place du groupe de travail requis afin de baliser la voie pour l'exécution de ce projet panafricain. Le projet Grand Inga prévoit plusieurs phases d'extension des capacités de production électrique sur le site des chutes d'Inga, dans la province du Kongo-Central. Kinshasa travaille actuellement à la première étape vers la réalisation du projet Inga III basse chute censé permettre à la RDC de produire 4 800 MW supplémentaires. [Page 13](#)



Poignée de mains entre Joseph Kabila et Jacob Zuma

MINERAIS

L'or à la place du cuivre



Sur un site d'exploitation de Kibali Gold mine.

Au cours de sa traditionnelle conférence de presse trimestrielle, le 16 octobre, à l'hôtel Memling, Kibali gold mine a confirmé la possibilité de dépasser ses prévisions de 600 000 OZ à la fin de l'année alors que sa production représentait 526 000 onces d'or en 2014 et moins de 100 000 en 2013. Détentrice de dix permis couvrant une superficie d'environ 1834 km², la compagnie minière dispose de ses champs aurifères à Moto, à 560 km au nord-est de la ville de Kisangani. L'industrie mi-

nière congolaise a connu une véritable émergence, avec des recettes dépassant 1,5 milliard de dollars en 2014. Le niveau de mobilisation des recettes minières restent bien en-deçà du potentiel exploité. Mais Kibali gold mine rappelle que l'industrie minière en RDC représente 24% d'emplois officiels et une augmentation notable de la production cuprifère. La société minière se dit déterminée à poursuivre sur sa lancée dans le secteur de l'exploitation. [Page 13](#)

RECOMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Floribert Luhonge préféré à Henri-Thomas Lokondo

La vacance constatée au poste de premier vice-président du bureau de l'Assemblée nationale, depuis la démission de Charles Mwando Nsimba consécutive à l'exclusion du G7 de la famille politique du chef de l'État, vient d'être levée. Le député de la majorité Floribert Luhonge succède donc au patriarche katangais à ce poste. Ainsi en a décidé la plénière électorale tenue samedi à l'hémicycle du Palais du peuple. L'heureux élu a obtenu plus de la majorité absolue des suffrages exprimés, soit 271 voix sur 442 suffrages exprimés dont trois bulletins nuls. C'était à Henri Thomas Lokondo qui s'en est tiré avec 169 voix. Le poste de rapporteur de l'Assemblée nationale est remporté par Nono Berocan avec 335 voix contre Espérance Musafiri 94 voix sur 442 votants.

KATANGA

428 morts dues à la rougeole depuis janvier 2015

Dans sa note du 16 octobre, le Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) a recensé trente mille cas de rougeole, dont quatre cent vingt-huit décès depuis janvier 2015 dans la province de l'ex-Katanga. Cette agence a également indiqué qu'en l'espace de trois mois, le nombre de zones de santé affectées a plus que doublé, passant de onze à la fin du mois de mai à vingt-six en fin septembre 2015. À en croire Ocha, même si l'épidémie n'est confirmée jusque-là que dans une zone de santé, plusieurs cas suspects de rougeole sont enregistrés dans plus de la moitié des onze zones de santé du chef-lieu de l'ex-province. D'où son cri d'alarme visant une revisitation du système de santé pour lutter efficacement contre cette épidémie qui passe, entre autres, par l'accès aux soins de santé de base, la régularité de la vaccination et par l'accès à l'eau potable. [Page 13](#)

ÉDITORIAL

Incroyable !

Incroyable et pourtant vrai, jugez en plutôt : depuis que *Les Dépêches de Brazzaville* existent Radio France Internationale écarte résolument notre quotidien de ses revues de presse ; alors qu'elle cite abondamment les médias écrits de différents pays, son édition africaine agit comme si nous n'existions pas. Or voici que subitement, vendredi, elle a découvert aux aurores que nous ne sommes pas des zombies, que nous paraissions bien chaque matin, que nos lecteurs sont nombreux, que certaines de nos informations méritent donc d'être relayées.

Pourquoi diable La Radio du Monde, puisque c'est ainsi qu'elle se désigne avec une modestie émouvante, a-t-elle découvert subitement que nous sommes un média digne d'être cité ? Tout simplement parce que nous avons écrit ce que ses journalistes auraient découvert s'ils faisaient correctement leur travail, ou plus exactement si leurs chefs, à Paris, écoutaient ce qu'ils disent : à savoir qu'en laissant se multiplier les agressions de toute nature dont sont la cible le Congo, et de façon plus générale les pays du Golfe de Guinée, la France scie consciencieusement la branche sur laquelle elle est assise.

RFI étant un média public, financé par l'État, placé sous la tutelle des autorités de la République et dont les dirigeants sont désignés peu ou prou par elles, nous ne croyons pas un seul instant que sa rédaction ait découvert subitement notre existence. Ne nous citant jamais à la différence des médias souvent obscurs dont elle ne cesse de relayer les propos, elle n'a pu se résoudre seule à lire à l'antenne l'essentiel de l'argumentation que nous développons dans notre éditorial du 16 octobre intitulé « Rupture ? ». Elle y a donc été incitée de l'extérieur.

Mais par qui et pourquoi ?

À ces questions, nous ne pouvons évidemment pas répondre. C'est pourquoi nous serions heureux que RFI nous fasse savoir, directement ou indirectement, qui lui a demandé de relayer les propos pour le moins musclés que nous tenions au lendemain de l'agression perpétrée contre l'ambassade du Congo à Paris. Est-ce l'Élysée, le Quai d'Orsay, le ministère de la Défense ? Cela nous permettrait, à nous journalistes, de mieux comprendre la situation pour le moins tendue qui s'installe entre nos deux pays et, par conséquent, de mieux informer nos lecteurs.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

La Force publique harmonise ses opérations

La réunion qui s'est ouverte le 16 octobre à Brazzaville, regroupe toutes les autorités de la force publique notamment les contrôleurs opérationnels et les membres des commandements de tous les départements du Congo. Une séance placée sous les auspices du chef d'Etat-major général des FAC, le général de division, Guy Blanchard Okoi.



Les participants

L'objectif pendant deux jours étant de renseigner le commandement sur l'évolution des situations générales et particulières dans les zones d'action de sécurisation du référendum constitutionnel. Il s'agit pour eux de vérifier la cohérence des travaux de planification menés par les contrôleurs opérationnels désignés. Au-delà, les responsables militaires devraient valider les besoins exprimés par les contrôleurs opérationnels et préciser les modalités de leur mise à disposition.

Le chef d'Etat-major a rappelé que « Le référendum institué par la constitution de notre pays est une activité légale, démocratique et conforme aux lois et règlements de la République du Congo ». c'est un devoir pour les Fac « de la sécuriser et, ce, dans le respect de la loi ».

Guy Blanchard Okoi s'est appuyé sur certaines dispositions de la Constitution à savoir : « La souveraineté nationale appartient au peuple du Congo sans exclusive. Le peuple exerce la souveraineté nationale au moyen du suffrage universel par ses élus que sont les députés et les sénateurs ou encore lui-même directement par voie de référendum. Aucun citoyen quel qu'il soit, aucune fraction du peuple, aucune association poli-

tique et conforme aux lois et règlements de la République du Congo ». c'est un devoir pour les Fac « de la sécuriser et, ce, dans le respect de la loi ». Guy Blanchard Okoi s'est appuyé sur certaines dispositions de la Constitution à savoir : « La souveraineté nationale appartient au peuple du Congo sans exclusive. Le peuple exerce la souveraineté nationale au moyen du suffrage universel par ses élus que sont les députés et les sénateurs ou encore lui-même directement par voie de référendum. Aucun citoyen quel qu'il soit, aucune fraction du peuple, aucune association poli-

tique, aucune association non gouvernementale ou issue de la société civile, ne peut s'arroger le droit d'exercer seul la souveraineté nationale et encore moins inviter à la violence ».

Dans des propos que l'on qualifierait de mise en garde, il déclare : « Nul ne peut nous empêcher d'exercer légalement et loyalement cette mission...Il nous revient donc de prévenir toute forme de violence et de la traiter en cas de besoin pour la sécurité et le bien de toutes nos populations ».

Dans cette perspective, Guy Blanchard Okoi, a appelé la force publique dans son ensemble à maintenir, comme il est de coutume dans son sein, l'harmonie, l'unité, la cohésion et la discipline qui la caractérisent.

« C'est pour cela que vous avez pu voir, au cours de cette cérémonie d'ouverture, tous les commandants de toutes les composantes de la force publique, parce qu'il s'agira d'une opération combinée dans laquelle participeront la police, la gendarmerie et les Forces armées congolaises (FAC) », a précisé le directeur des opérations de l'Etat-major général, le général de brigade François Ossele.

Guillaume Ondzé

Le MUDEC appelle ses militants à voter « OUI »

Dans une déclaration publiée le 16 octobre à Brazzaville, le Mouvement pour l'unité et la démocratie au Congo (Mudec) que dirige Naphtaël Apollinaire Mouyombo a appelé ses militants à voter « OUI » le 25 octobre.

Le Mudec justifie cet appel par le fait que ce parti a pris part aux différentes rencontres qui ont précédé la convocation du référendum, notamment les consultations présidentielles et le dialogue de Sibiti. Pour le Mudec, la consultation référendaire est la voie de la raison.

« La victoire du OUI signifie le passage en douceur à la nouvelle République à laquelle aspire l'écrasante majorité de nos citoyens ; notre OUI à la nouvelle Constitution signifie la prise en compte de toutes les couches sociales dans la gestion de notre pays et le OUI que nous prônons n'est autre que la matérialisation de notre volonté commune de parvenir à ancrer davantage notre jeune démocratie », indique la déclaration.

Par ailleurs, le Mudec a rappelé que le Congo est un bien commun de tous les Congolais. Ainsi, les filles et fils de ce pays doivent travailler sans relâche pour garantir son unité et son intégrité,

dans la paix et la tranquillité chèrement acquises. « La Constitution à venir participe, justement, de cette volonté d'être ensemble, de défendre la légitime aspiration du peuple congolais à vivre dans un environnement propice à l'épanouissement individuel et collectif. Le Mudec réaffirme, par cet appel, son attachement à la vision du Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à travers sa quête permanente de la paix et du développement harmonieux de notre pays, conditions nécessaires pour le mieux-être des populations de notre pays », a conclu la déclaration.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef du service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Le Procureur met en garde contre le désordre

Tenant compte de la psychose qui gagne les Congolais, en particulier ceux de Brazzaville au sujet d'une «prétendue démarche insurrectionnelle» contre le référendum constitutionnel fixé au 25 octobre, le procureur de la République près le tribunal de Grande instance de Brazzaville a lancé une mise en garde sévère contre tout acte de nature à susciter violence et chaos dans le pays. En voici l'intégralité.

«À l'approche du référendum constitutionnel du 25 octobre 2015, la psychose gagne la population de la ville capitale, Brazzaville, et même celle du pays tout entier, laissant craindre des atteintes graves aux personnes et à leurs biens.

Après 55 ans d'indépendance, la maturité du peuple congolais à travers la réalisation d'un exercice démocratique, fut-il capital pour la vie de la Nation, ne peut plus justifier l'appel aux violences et au KO. Les lois internationales et nationales disposent que la personne humaine est sacrée et tout ce qui a été entrepris pour son bien-être au prix de multiples sacrifices mérite protection et respect.

C'est pourquoi, en ma qualité de garant de l'ordre public, j'invite les dirigeants et les militants des partis, associations et groupements politiques à inscrire leurs actions de soutien ou de rejet du projet de Constitution dans le respect scrupuleux des lois et règlements de la République.

Je rappelle à tous que toute atteinte à l'ordre public au cours des derniers jours de campagne, au moment du vote et de la proclamation des résultats exposera leurs auteurs, instigateurs et complices à des poursuites pénales et éventuellement à des peines très lourdes, la préméditation étant retenue en l'espèce.

L'intérêt supérieur de la Nation commande que la paix soit sauvegardée, en dépit de la diversité des opinions politiques, gage d'une véritable démocratie.

Le Congo est et demeure un État de droit.

Je vous remercie.»

Fait à Brazzaville, le 17 octobre 2015

Le Procureur de la République

André Gakala Oko

L'IPPRC lance sa campagne en faveur du Oui au référendum

Dans le but de permettre à ses membres de comprendre les enjeux du projet de la nouvelle constitution et de réussir la campagne du Oui, l'Initiative populaire pour le référendum constitutionnel a organisé le 16 octobre à Brazzaville, une conférence-débat sous le thème : « Les institutions congolaises : réalités et perspectives. »

férents départements du pays ont suivi quatre communications dont la «Démocratie et politique en Afrique : enjeux de l'évolution des institutions au Congo» par le ministre Anatole Collinet Makosso ; «le référendum en démocratie» par le professeur Jean Girardon.

Présidant la rencontre, le coordonnateur national de l'IPPRC, Jean Philippe Ngakosso,

cap, l'abolition de la peine de mort et les questions environnementales.

« Le bon démocrate est celui qui n'a pas peur de la sanction du peuple »

Selon le coordonnateur de l'IPPRC, personne ne devrait méconnaître le droit d'un chef d'État en fonction de consulter le peuple au moyen d'un référendum. Insistant sur le bien-fondé de la convocation du référendum constitutionnel par le chef de l'État, il a indiqué que toute décision prise en dehors du peuple n'a pas de valeur légitime. « L'IPPRC pense que le bon démocrate est celui qui n'a pas peur de la sanction du peuple. Bien au contraire, l'associer à toutes les grandes décisions qui engagent la vie de la Nation devrait être un exercice naturel des bréviaires de la démocratie », estime-t-il.

Jean Philippe Ngakosso, par ailleurs directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population a appelé toutes les personnes éprises de paix, de justice et de progrès, ainsi que tous les acteurs de jeu politique national à une dépersonnalisation du débat qui ne devrait, d'après lui, porter que sur des faits objectifs et concrets. Donc, « loin de tout subjectivisme et de tout procès d'intentions, pour une campagne référendaire apaisée, libre, responsable et sans violence. »

Parfait Wilfried Douniama



Une vue des participants ; crédit photo Adiac

À la différence d'autres organisations qui ont choisi les marches ou les autres actions populaires, l'IPPRC a lancé sa campagne par la vulgarisation du projet de loi fondamentale afin de doter ses membres d'un argumentaire nécessaire pour mobiliser et convaincre tous ceux qui sont encore sceptiques. Au cours des échanges, les participants venus des dif-

a rappelé que la Constitution du 20 janvier 2002 a montré ses limites au regard des enjeux et défis du moment. Il a, par exemple, cité la séparation effective des pouvoirs, la responsabilité du gouvernement devant le Parlement, l'indépendance de la justice, l'âge des candidats aux élections politiques, la parité hommes-femmes, la prise en compte des personnes vivant avec handi-

LE FAIT DU JOUR

Et si le futur commençait dans six jours ?

Quelle que soit la décision que les Congolais prendront, dimanche 25 octobre, jour du référendum constitutionnel, tous en reparleront encore longtemps après leur passage dans les bureaux de vote. Parce que cette décision les accompagnera au long des prochaines années et, à n'en point douter, façonnera leur futur.

Considérons en premier lieu les positions des uns et des autres : jusqu'à la fin de la semaine dernière, alors que le projet de la nouvelle Constitution, disponible sur Internet, était enfin distribué sur support papier, ces positions restaient figées. D'un côté, les partisans du « Non », qui poursuivent leur croisade, non pas pour voter nul ou blanc, ou donc non, mais pour appeler au « boycott actif » du rendez-vous. De l'autre, les adeptes du « Oui », qui mobilisent davantage pour un « vote massif » en faveur du projet de la loi fondamentale soumis à référen-

Parallèlement, quelques personnalités se réclamant de l'opposition, mais rejetant la « rigidité » prônée par les deux camps susmentionnés, ont continué d'alerter sur l'éventualité d'une rupture possible de la tranquillité en cours dans le pays depuis plusieurs années. Pour ces prospecteurs d'une troisième voie, « il n'est jamais trop tard pour dialoguer ». Ajoutons par ailleurs les voix de l'opposition dite républicaine qui invite pour sa part les Congolais « sans entraver la paix sociale » à accomplir leur devoir civique de façon à répondre par oui ou par non à la question qui leur est posée en rapport avec la réforme des institutions.

À supposer qu'au regard des positions antagonistes décrites plus haut, le miracle ne se produise pas dans le sens du « dialogue » prôné par la « troisième voie » et que, précisément, le référendum se déroule dans la quiétude comme le souhaite la population congolaise dans sa grande majorité. Que restera-t-il du

débat sur « l'évolution des institutions », au cas où le « Oui » l'emporterait ? Il restera que la loi fondamentale ainsi votée s'imposera à tous dès son entrée en vigueur.

À supposer aussi que les « radicaux » qui prêchent en tout pour tout « l'insurrection populaire » arrivent à embraser le pays. Que restera-t-il de leur volonté chaque fois exprimée de préserver la paix civile et la sécurité de leurs compatriotes ? Il restera à retenir que le Congo, après s'être relevé péniblement mais honorablement des années noires de la décennie 1990-2000, est à nouveau retombé dans les incertitudes du fait de l'amateurisme de sa classe politique. Comme toujours, elle ne sera jamais comptable des malheurs qu'elle aurait instrumentés.

Posons-nous enfin deux questions supplémentaires : n'est-ce pas que les politiques congolais sont tombés dans leur propre piège en offrant eux-mêmes à ce débat constitutionnel, au départ anodin, l'audience

qu'il a reçue auprès de l'opinion nationale et internationale ? Ne devraient-ils pas, dans ces conditions, considérer le fait accompli et songer même à leur corps défendant, à enrichir ce projet de loi fondamentale qui, une fois adopté, régira notre future République ?

On le dit souvent, les politiques ne sont pas les enfants de chœur. Devant leurs intérêts et leurs convictions, ils se montrent intraitables même s'ils savent aussi être raisonnables. Mettons qu'ils n'accentueront pas les appréhensions de ceux qui redoutent des troubles provoqués par leur égo. Après un quart de siècle de pratique démocratique, ils ont en effet encore beaucoup à apprendre, beaucoup à donner à leur pays et à leurs compatriotes. Ce ne doit pas toujours être de pousser ces derniers à abandonner leurs maisons, à s'exiler comme ils le leur avaient servi dans un passé récent. Ce serait un tort s'ils oublient ce devoir.

Gankama N'Siah



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/054/2015
 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET DES INFRASTRUCTURES DE LA CITE DU DJOUE AU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE CONGO.

L'OMS dispose pour son Bureau Régional pour l'Afrique, un vaste domaine foncier communément appelé « Cité du Djoué » à Brazzaville, République du Congo. En dehors des bâtiments administratifs, la Cité du Djoué compte en son sein, pour le logement de son staff, 46 villas, 36 studios et 42 appartements répartis dans 7 immeubles R+3. On y trouve également un réseau d'eau avec toutes les infrastructures qui l'accompagnent (forage, cuves d'eau etc..) et des réseaux d'électricité de courant fort et de courant ondulé.

Tous les bâtiments et infrastructures susmentionnés nécessitent une maintenance soutenue afin de leur assurer respectivement un état louable et un fonctionnement normal. C'est dans ce cadre que le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres afin de procéder à la sélection des entreprises chargées de l'exécution des travaux suivants, repartis en plusieurs lots, chaque lot constituant un marché :

- Lot n°1 : Réhabilitation de la peinture extérieure du bureau principal de l'OMS/AFRO ;
- Lot n°2 : Réhabilitation du forage de

l'Estate et installation de deux (02) nouveaux forages ;

- Lot n°3 : Réhabilitation de la cuve haute des appartements ;
- Lot n°4 : Réhabilitation des installations sportives du tennis club (terrain et aire des jeux) ;
- Lot n°5 : Réhabilitation des 160 portes des balcons et des appartements en les remplaçant par des portes vitrées avec cadre et châssis en aluminium ;
- Lot n°6 : Construction de deux abris en béton-armé pour les bus de l'OMS/AFRO.

Les cahiers de charges et/ou les termes de références y afférant sont disponibles jusqu'au

25 octobre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à proposer leurs offres.

La soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
 - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;

- une copie de la Patente de l'année en cours ;
- une copie de l'Attestation de non faillite
- une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
- une copie de l'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle
- la liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- le matériel disponible
- le planning de réalisation des travaux.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes dans le devis quantitatif et estimatif.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention « Confidentiel – TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET DES INFRASTRUCTURES DE L'OMS/AFRO, LOT N°..... », devra être déposée

au plus tard Lundi 26 octobre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :
 Organisation mondiale de la santé
 Bureau Régional pour l'Afrique
 BP 6

Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
 Cité du Djoué
 Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée mercredi 21 octobre 2015 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

- L'indication du N° de lot sur la soumission est obligatoire.
- Chaque lot constituant un marché, chaque soumissionnaire ne peut proposer son offre que pour un seul lot.
- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional
 de l'Afrique de l'OMS.



NOTRE MISSION... Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.

NOTRE METHODE... Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.

NOTRE MOTIVATION... L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté. et à être Ses mains et Ses pieds. en œuvrant pour glorifier Dieu.

Directeur des Ressources Humaines
 Description de poste

TYPE DE CONTRAT : LIEU :

CDI- Contrat à durée indéterminée
 Brazzaville, République du Congo

RÉSUMÉ DE L'EMPLOI

Le Directeur des ressources humaines élabore et propose une politique de gestion du personnel et du développement des ressources humaines et définit les conditions générales de son application. Dans le respect des dispositions légales et réglementaires, il suit les dossiers administratifs des salariés depuis leur embauche jusqu'à leur départ de la structure pour ce qui concerne la formation, le recrutement, les relations sociales, la gestion de carrière, l'hygiène et la sécurité et les conditions de travail. Il met en œuvre les procédures internes liées aux ressources humaines. Polyvalent, il peut être en relation directe avec les membres du personnel et répondre à des demandes diverses.

QUALIFICATIONS:

- I. Personne ayant une licence. qualifiée de préférence en management des ressources humaines, BA en administration dans le business, ou autre diplôme équivalent.
- II. Avoir une expérience de cinq (5) ans ou plus dans la fonction de différents processus en ressources humaines.
- III. Connaissances sur tout ce qui relève de la législation et de la réglementation du travail.
- IV. Respecter strictement la confidentialité.
- V. Être méthodique, rigoureux et organisé dans la gestion des différents processus.
- VI. Être capable de faire face à tout type de public, en s'adaptant à son interlocuteur et en faisant preuve de bonnes qualités d'écoute.
- VII. Être capable de s'adapter à des tâches et des environnements de travail divers.
- VIII. Des compétences excellentes en communication et une bonne maîtrise de la langue française et une connaissance de la langue anglaise sont requises.
- IX. Compétences à l'utilisation de l'outil informatique (Microsoft Word et Excel)

POUR POSTULER:

Dossier à fournir :
 Un C.V. détaillé, une lettre de motivation. une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.
 Date et lieu de dépôt des candidatures :
 Adressez vos candidatures au plus tard le 30 octobre 2015 à la Direction Générale de HOPE Congo, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH Mougali III-BZV.
 Téléphone :
 E-mail : info@hope.cg

À VENDRE

Parcelle sur l'avenue de France au croisement de l'avenue Marien Ngouabi, donnant dos au marché Poto-poto, contenant un logement, un dépôt et une quincaillerie.

Superficie globale 500 m².

NÉCROLOGIE

La grande famille Nganka (enfants Ebina, Efaebi et neveux) ont la profonde douleur de vous annoncer, le décès de leur père, oncle et grand père monsieur EFAEBI Dieudonné, promoteur et directeur général de l'école « Avenir », décédé survenu le 10 octobre 2015, au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie. La date de l'inhumation est fixée au lundi 19 octobre 2015 au cimetière privé Bouka, selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 12h00 : recueillement au domicile du disparu, sis au n° 5 de la rue Ngafouda (Nkombo) arrê 3 étoiles ;
- 14h30 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h00 : retour et fin de la cérémonie.

La famille Balimba a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fille, petite-sœur, nièce, petite-fille, Lidy Marie France Jeannelle Balimba
 Décès survenu le Lundi 12 Octobre 2015 à Pointe-Noire.
 La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



THIERRY GHISLAIN MAGUessa

« On ne peut pas transformer un lycée de 3000 places en lycée d'excellence »

La 2^e session ordinaire administrative du Conseil municipal de Ouesso s'était ouverte le 29 septembre 2015. De nombreuses affaires ont été examinées avec, à la fin, d'importantes délibérations et recommandations à l'instar de celle relative au statut du nouveau lycée de Ouesso élevé au rang de « lycée interdépartemental » par le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire. Une initiative que les conseillers de Ouesso réprovoquent. Pourquoi ? Le maire de Ouesso, Thierry Ghislain Maguessa, s'explique. Mais non sans commenter les autres décisions prises et l'actualité politique nationale.

La session du Conseil municipal de Ouesso vient de se tenir. Quels ont été les grands points débattus ?

Thierry Ghislain Maguessa : Effectivement, le 29 septembre j'ai ouvert la deuxième session ordinaire dite administrative du Conseil municipal de Ouesso qui avait inscrit à son ordre du jour 16 affaires à caractère administratif et le budget rectificatif de la Commune de Ouesso exercice 2015. Parmi les affaires essentielles, je citerai, entre autres : la nouvelle tarification des courses de taxis et taxis-bus sur le périmètre urbain de la ville. En effet, nous avons écouté nos électeurs, nous avons écouté les transporteurs. Chacun nous a écoutés. Nous avons pu résoudre l'épineux problème des courses de taxis à Ouesso, car c'était, il faut le dire, assez cher.

Il y a eu l'institutionnalisation de la Coupe de la ville de Ouesso ; la fixation des tarifs de ramassage des ordures professionnelles et ménagères ; la dénomination de l'école primaire de Mboma, désormais école Ebongadjala, et du Collège Pilote de Ouesso, désormais collège pilote Auguste Mouenga ; la délibération fixant le taux de l'autorisation des manifestations publiques ; la délibération sur le taux de la taxe du séjour hôtelier. Enfin, le budget de la commune de Ouesso a connu une augmentation de 50 millions de Francs Cfa.

Entre autres recommandations prises par le conseil, il y a celle concernant le lycée moderne de Ouesso. Qu'en est-il exactement ?

TGM : En effet, à l'occasion de la municipalisation accélérée, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a fait don d'un lycée moderne à la jeunesse de Ouesso après avoir constaté que l'actuel lycée de Ouesso ne remplissait pas des conditions de meilleur travail. C'était un ouf de soulagement pour les autorités locales et pour la population scolaire. Le nouveau lycée a une capacité d'accueil de 3000 élèves. Nous sommes surpris de constater que le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire a pris un arrêté qui fait de ce don à la jeunesse scolaire de la Sangha un lycée interdépartemental dont l'accès est conditionné au test.

Nous pensons que le Ministre s'est trompé d'approche. Les tests sont faits pour des lycées d'excellence. On ne peut pas transformer un lycée de 3000 places en lycée d'excellence. Si le lycée doit être interdépartemental, il doit d'abord recevoir tous les lycéens de l'enseignement général de la Sangha, qui ne dépassent pas 1000, auxquels viendront s'ajouter ceux des autres départements. Nous ne pouvons pas accepter que les élèves et les enseignants qui ont jubilé de voir ce lycée sortir de terre travaillent dans les conditions exécrables. Le Conseil recommande au ministre de l'Enseignement primaire de suspendre son arrêté. Par ailleurs, considérant que l'enseignement est de la compétence conjointe de l'Etat et des collectivités locales, nous avons conçu un plan de délocalisation de certains établissements scolaires qui squattent encore des bâtiments. En effet nous envisageons, et cela est encore d'actualité, d'installer sur l'ancien site du lycée, le collège pilote de Ouesso qui squatte des bâtiments de l'école primaire Mambéké Boucher. Comble de pléthore, cet établissement abrite deux écoles primaires, un collège, un centre d'éveil et une école maternelle.

Lors de votre prise de fonction, vous annoncez certaines actions porteuses d'espoir. Comment se présente votre bilan à ce jour ?

TGM : A l'occasion de notre dernière session, le bureau exécutif, sous ma responsabilité, a présenté le rapport d'intersession qui est presque un rapport bilan à mi-parcours. Le Conseil nous avait prescrit 47 tâches. A ce jour, le taux de réalisation est de 47%, les projets en étude représentent 30% et 23% de projets n'ont pas connu de réalisation à ce jour. Nous pensons être sur la bonne voie. Cet effort a été fait dans un contexte très difficile pour les collectivités locales qui manquent des subventions. Les choses sont en train de s'améliorer. Nous tiendrons

très prochainement la première conférence de développement de la Commune de Ouesso. On croit tenir la promesse.

La gestion foncière constitue un vrai problème pour nos villes. La ville de Ouesso connaît-elle des problèmes fonciers ?

TGM : Le foncier est un véritable problème à Ouesso, surtout avec la course à la terre qui s'est réalisée pendant la municipalisation. Chaque jour, nous interpellons les terriens qui sont en réalité de vrais fossoyeurs du foncier local. Nous interpellons les services administratifs du foncier, le cadastre et le domaine de l'Etat. On doit mettre de l'ordre. À l'occasion de notre dernière session, le Conseil a interpellé Monsieur le Préfet de la Sangha à propos de la gestion du village Maboko où il y a une vraie pagaille foncière. Ce village, qui relève du périmètre urbain, était jusque-là géré par le district de Mokéko. Nous avons été rétablis dans nos droits perdus pendant près de 15ans.

L'horizon politique est chargé. Le référendum constitutionnel fait couler encre et salive. Comment vous situez-vous ?

TGM : C'est vrai, il y a des frictions au sein de notre société. Mais jusque-là le jeu démocratique se joue calmement, chaque partie prenante au jeu justifiant sa position. Pour ma part, je suis Maire, donc responsable de l'administration, et tenu par le devoir d'impartialité. J'en profite pour appeler l'administration comme la force publique à jouer la partition républicaine. Pour ma part, je travaillerai pour que, quoiqu'il arrive, la ville de Ouesso soit un îlot de paix. Je suis jeune, ma voix est dans la paix, dans la position médiane et réconciliatrice.



Pour terminer, vous venez de séjourner à Tunis. Quel était le sujet phare de cette rencontre des maires francophones ?

TGM : J'ai participé à la 35^e assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones et au colloque qui l'a précédée sur le thème « Apprendre les villes innovantes ». Si l'assemblée générale, tenue le 09 octobre, a été un moment pour faire l'état de lieux de notre instrument international, tel que d'usage, le colloque a permis d'approfondir la réflexion sur l'engagement des élus locaux, particulièrement des maires des villes du Sud, dans leurs prises de responsabilités et de recherches d'initiatives, et tout particulièrement dans leur rôle de médiateurs à l'international. En un mot, il a été question du rôle des maires et des villes dans le dialogue interculturel. Donc, à mon sens nous étions à une expérience de maturation des convictions relatives au développement de nos villes. Comme à l'occasion des grands rendez-vous de ce type, la ville de Ouesso s'est ouverte aux autres villes du monde. Nous avons glané dans leurs expériences respectives pour affiner nos ambitions et surtout tenir notre promesse.

*Propos recueillis par
Jocelyn Francis Wabout*

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

**Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien**

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'I'PRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION**DUREE****PERIODE**

Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?

5 jours

2 au 6 novembre 2015

La conduite du changement dans les organisations

3 jours

11 au 13 novembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

16 au 19 novembre 2015

Négocier avec ses fournisseurs stratégiques

3 jours

18 au 20 novembre 2015

La responsabilité sociétale des entreprises

5 jours

23 au 27 novembre 2015

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

VIE ASSOCIATIVE

Les anciens combattants appelés à cultiver la paix

Le directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, le colonel Pierre Obou, a exhorté le 14 octobre à Brazzaville ses membres à cultiver la paix et la solidarité au moment où les langues des acteurs politiques se délient à quelques jours du référendum constitutionnel

Dans le souci d'épargner les frères d'armes de la communauté ayant servi sous le drapeau français des divergences sur le référendum constitutionnel convoqué le 25 octobre prochain, en vue de réformer les institutions de la République, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre vient d'initier une série de rencontres. Le 2e arrondissement de Brazzaville, Baongo a constitué la première étape de ces réunions qui se poursuivront à Poto-Poto, Pointe-Noire, Dolisie et Zanaga. La dernière étape de cette série de descentes sera la partie nord du pays.

En effet, devant une centaine d'anciens combattants et de veuves de ceux déjà décédés, le colonel à la retraite Pierre Obou a prêché un message de paix et de solidarité en cette période sensible de la vie nationale. « L'Union mondiale des anciens combattants ne veut plus des conflits armés, elle prône la paix. Au regard de ce qui se passe chez nous actuellement, soyons prudents. Je ne veux

pas entendre que les anciens combattants ont fait la marche, nous sommes à un âge qui nous donne la sagesse », a-t-il mis en garde.

« Un ancien combattant n'est pas une force militaire ou politique, mais une force morale »

Pour avoir été témoins des

conflits armés interplanétaires, des professionnels d'armes d'hier admis aujourd'hui à la retraite sont, a rappelé le directeur de l'office, mieux placés pour porter très haut le message de la paix. Selon l'ancien directeur du protocole national, un ancien combattant n'est pas une force militaire ou politique, mais une force morale.

« Nous avons aussi perdu nos frères, c'est nous qui devons parler de la paix. Transmettez ce message de paix et de solidarité aux frères qui ne sont pas présents. Chacun de nous est libre d'adhérer à un parti politique, mais quand on parle de la guerre, d'aller casser, refusez, ce n'est pas votre rôle. Nous connaissons les affres de la guerre et disons non à la violence sous toutes ses formes, surtout le suivisme », a indiqué Pierre Obou.

Se référant à un paragraphe de

l'hymne national « La Congolaise » qui a retenti à l'ouverture de cette rencontre en compagnie de celui de la France, invitant les Congolais à oublier ce qui les divise, le directeur de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre a insisté sur la paix et la solidarité qui doivent être préservées dans le pays. « Je suis venu vous demander de faire très attention, que les gens ne viennent pas vous tromper. Vous êtes des citoyens congolais, il est normal que vous votiez comme vous voulez. Tout le monde parle de la paix, en notre qualité d'anciens combattants, nous avons vécu des moments difficiles, parmi nous il y a certains qui ont été au front en Algérie, au Cameroun, en Indochine et ailleurs », a rappelé Pierre Obou, les invitant à être exemplaires et à porter l'étendard de la paix partout où ils se trouvent.

Rappelons que l'initiative du directeur de l'office a été favorablement appréciée par les anciens combattants qui, par la voie du chef de secteur 1 Baongo, Eusèbe Samba a souhaité que cette série de rencontres puissent se dérouler dans la paix.

Parfait Wilfried Douniama



Photo de famille



Colina assurance: Un acteur majeur des assurances non vie, désormais au CONGO

Filiale du groupe SAHAM, Colina Assurance Congo SA vous offre les garanties et la sécurité d'un groupe leader de l'assurance en Afrique (28 sociétés d'assurance et de réassurance implantées dans 26 pays d'Afrique sub-saharienne, du Maghreb, du Moyen orient et de l'océan indien).

Notre forte implantation géographique, notre expérience et notre professionnalisme avérés, la confiance auprès des Réassureurs de premier rang nous permettent de mieux satisfaire vos besoins et exigences en assurance.

NOS CONTACTS :

Brazzaville

* CASE A5, AV. M. LYAUTEY,
Route du Parquet
Tél. 00242 22 260 15 15
00242 06 510 45 24

Pointe Noire

* 43, AV. MAFOUKA, Rond Point des Amoureux
Tél. 00242 22 294 20 08

* AV. J. OPANGAULT, Face FOIRE

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Une sensibilisation sur l'éducation sexuelle en milieu scolaire

L'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF) a organisé du 15 au 16 octobre, une causerie-débat sur l'éducation sexuelle des jeunes filles dans les établissements scolaires d'enseignement général, notamment le lycée Emery Patrice Lumumba situé à Mougali dans le quatrième arrondissement et l'école privée Gneto à Talangai dans le sixième arrondissement de Brazzaville.

La rencontre s'inscrivait dans

le cadre de la célébration de la journée internationale de la jeune fille commémorée le 11 octobre, de chaque année, dans le monde. Au Congo, l'ACBEF a célébré cette journée le 15 octobre pour les raisons de calendrier. Le thème retenu pour l'année 2015 est : « la sexualité et responsabilité de la jeune fille en milieu scolaire ». L'objectif, explique l'association a été d'instruire les élèves filles et lycéennes sur les questions

sexuelles en vue de prévenir les grossesses précoces.

Au niveau international, le thème retenu pour cette 4ème édition est : « le pouvoir des adolescentes-horizon 2030 ».

L'échange avec les élèves a porté sur la définition des concepts : les grossesses précoces, grossesses non désirées, les causes et conséquences des grossesses précoces, la prévention des grossesses précoces, les méthodes contraceptives modernes ainsi que les avantages et l'usage de la pilule d'urgence.

L'animatrice de l'ACBEF, Hurlane Mpembet a, par ailleurs, souligné qu'un espace en ligne www.tictacados.org a été mis en place par le gouvernement et d'autres partenaires en fa-

veur des jeunes. « Ce site vous permettra de trouver des réponses sur les questions de santé sexuelle, comment éviter les grossesses non désirées, le Sida et les infections sexuellement transmissibles et où trouver un service de planning familial pour les jeunes », a-t-elle indiqué.

En effet, les élèves ont été émues d'entendre parler de l'usage de la pilule contraceptive d'urgence et ses bienfaits. « Cette causerie-débat m'a beaucoup enrichie surtout sur les mesures contraceptives. J'ai déjà entendu parler de la pilule mais jamais vu. Ce produit a été donc une découverte de ma part », a souligné une élève de la série littéraire.

une autre a répliqué : « le pro-

blème de grossesses précoces valait la peine d'être abordé parce que celles-ci constituent un frein au cursus scolaire des filles. Elles doivent aussi prendre leur responsabilité en main en évitant ces bêtises. Nous ne devons pas nous précipiter à avoir les enfants plus tôt mais chercher à nous former davantage afin qu'au moment opportun l'arrivée de ses enfants soit aussi la bienvenue ».

Outre cette causerie-débat, les responsables des écoles publiques et privées ainsi que ceux des confessions religieuses ont été formés du 14 au 16 octobre, sur « la santé sexuelle des adolescentes », avec pour objectif, d'assurer le relais des enseignements au sein des établissements scolaires et les églises. La formation s'inscrit dans le cadre du projet international, initié par la Fédération internationale pour la planification familiale dans deux pays d'Afrique: le Niger et le Congo, eu égard aux réalités sociales de ces pays.

Au Congo, ce projet s'exécute dans le domaine de la santé sur volet de la lutte contre les grossesses précoces et les infections sexuellement transmissibles en milieu scolaire et religieux.

Rappelons que d'après le programme d'activités de l'association, les apprenants effectueront dans les prochains jours des descentes en milieu scolaire et dans les différentes églises.

Lydie Gisèle Oko



Des lycéennes en pleine causerie-débat (crédit-adiac)

NÉCROLOGIE

17 octobre 2010

- 17 octobre 2015

Voici cinq (5) ans que

Dieu a rappelé à lui

monsieur Antoine Marcel

Mosseli. La veuve Mos-

seli, les enfants et petits

filles remercient tous ceux

qui ont été là pour eux

pendant ces cinq (5) ans.



NÉCROLOGIE

Jules César Ollebi, agent des Dépêches de Brazzaville, Honoré Ngonié, Félix Olo, Daniel Kelouni, Serge Ngoyi, Léonie Omboulou et Dersy Wabayi ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur tante, mère et soeur, Henriette Ndeouvoula, survenu le 14 octobre 2015 à Brazzaville.

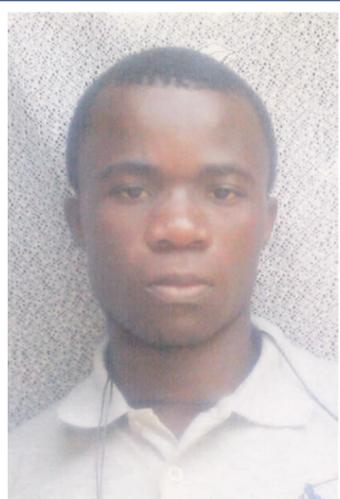
La veillée mortuaire se tient au, n° 172, rue Nkeni, quartier Petit-chose à Talangai.



Makita Ngambou Yannick agent des dépêches de Brazzaville, la famille Ngambou, la famille Tsimba, Ngambou Albert, ont la profonde douleur d'annoncer les parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur, Chrisvanie Idirane Ngambou, survenu ce mardi 13-10-2015 au CHU de Brazzaville à 01h30. La veillée mortuaire est située au 139 rue Kingoué (la base vers le marché l'ombre du plaisir). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Raymond Etemabéka, Jacques Ofoulou, Koumou Heleine, Itoua Philemon ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de leurs fils et neveu Ofoulou Darus alias Modada. Décès survenu ce jeudi 15 Octobre 2015 à 19 h 45 au CHU des suites d'accident de circulation.

La veillée mortuaire se tient au, n° 3 bis, rue Tokou à Mpila. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement



CENTRAFRIQUE

La présidentielle reportée à décembre

Comme pressenties, les élections présidentielles et législatives initialement prévues pour le 18 octobre, ont été bel et bien reportées à décembre prochain voire début 2016, indique une source gouvernementale.

« L'idéal serait au mieux de faire le premier tour fin décembre 2015 et la période de vérification et des contestations éventuelle en 2016 », a fait savoir Saïd Paguendji, porte-parole du gouvernement, précisant que le pouvoir en place, de transition, restera aux commandes du pays jusqu'à la tenue de la présidentielle.

L'annonce intervient alors qu'un regain de violence a surgi à Bangui sur fond de conflit inter-religieux, et que les autorités de transition ne savent à quel saint se vouer pour sortir le pays d'une crise survenue après un coup d'Etat.

La semaine dernière, après une intrusion d'hommes armés, une personne a trouvé la mort et dix autres ont été

blessés au quartier musulman PK5 de Bangui. Des milliers d'habitants ont fui le quartier et un calme précaire régnait dans la capitale. Ces derniers ont lancé des attaques contre le PK5 repoussées par des musulmans armés.

Ces affrontements ont fait au moins un mort et près de dix blessés, selon une source

Actuellement, un dixième de la population centrafricaine, soit environ 460 000 personnes, serait actuellement réfugiée à l'étranger, principalement au Cameroun, au Tchad, en République Démocratique du Congo et au Congo-Brazzaville.

Les violences qui ont éclaté en RCA rappellent que le désarmement du pays demeure

« L'idéal serait au mieux de faire le premier tour fin décembre 2015 et la période de vérification et des contestations éventuelle en 2016 »

hospitalière. Dans les deux cas, c'est l'assassinat d'un musulman dans le quartier du PK-5 qui a été à l'origine des heurts.

C'est le meurtre d'un usager de vélo-taxi qui a servi de détonateur à cette nouvelle explosion de violences dont la capitale centrafricaine est coutumière depuis deux ans.

un préalable à l'organisation de nouvelles élections.

Lundi dernier, la présidente de transition centrafricaine, Catherine Samba-Panza, a entamé des concertations avec les « forces vives de la nation » sur la situation sécuritaire et le choix des nouvelles dates de scrutins.

Yvette Reine Nzaba

Association Union des Femmes Artistes du Congo
Présente

FESTIVAL tuseo 8^{ème} édition



© kouloutchconcept

RENDEZ-VOUS INTERNATIONAL DU RIRE DE BRAZZAVILLE

DU 29 AU 31 OCTOBRE 2015

DROIT D'ENTRÉE
2 000
FCFA

CHARLOTTE NTAMACK (CAMEROUN), DJA FISTON (GUINÉE CONAKRY),
CHEKNITO (MALI), KABORE LINTELECTUEL (BURKINA FASO),
ABASSE IBN OUATARRA ET MALA ADAMO (COTE D'IVOIRE), MANITOU (GABON),
TITUS KOSMAS, PRODIGE, NAZ R, JUSTE PARFAIT (CONGO) ET HENRY-DAVID COHEN (FRANCE)

Infos: 05 600 95 11

À L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO EXCCF



APPEL A CANDIDATURE

Code : BZV5/10/2015

PROGRAMME BGFI TALENTS PLUS

Dans le cadre la 2^{ème} Edition de notre Programme « BGFI TALENTS PLUS », BGFIBank Congo recherche des jeunes diplômés (H/F) de l'enseignement supérieur, ambitieux, talentueux et créatifs pour l'accompagner dans sa croissance et son développement afin de relever les challenges de demain !

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Programme « BGFI TALENTS PLUS » à pour objectif d'**identifier**, **sélectionner** et **former** de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, prêts à saisir une opportunité unique de **formation pratique** aux métiers de la Banque, dans un environnement extrêmement rigoureux et exigeant, par le biais d'un **contrat d'apprentissage de 12 mois**.

PROFIL RECHERCHE

- Jeune Diplômé (H/F) de **nationalité congolaise**, âgé(e) de **26 ans maximum** et titulaire d'un **Bac + 4 minimum** en Banque, Finance & Comptabilité, Droit, Economie, Gestion, Marketing, Vente et Action Commerciale, Informatique de gestion ou Management
- Vous avez une bonne **pratique de l'anglais**, une bonne **capacité d'analyse** et un **très bon esprit de synthèse**
- Vous êtes une personne **dynamique**, vous avez une **grande ouverture d'esprit**, vous êtes **créatif**

COMPOSITION DE VOTRE DOSSIER

- Un CV actualisé et détaillé avec photographie
- Une lettre de motivation

PROCESSUS DE SELECTION

Après traitement et sélection des CV, les candidats passeront les tests et étapes suivantes :

- **Etape 1:** Tests Psychotechniques (tests d'aptitudes logique, numérique, verbale, mnésique, de raisonnement, de motivation professionnelle et de personnalité)
- **Etape 2:** Test d'anglais (uniquement ceux ayant passés avec succès l'étape 1)
- **Etape 3:** Entretiens individuels (uniquement ceux ayant passés avec succès les étapes précédentes)

COMMENT POSTULER?

Vous avez le profil recherché? vous êtes prêt à relever le challenge proposé? merci de postuler à l'adresse électronique suivante avant **le 25 OCTOBRE 2015**

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com ou sur notre site www.bgfi.com

OFFRE D'EMPLOIS

Code : BZV7/10/2015

ANALYSTES CREDIT (H/F)

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank Congo, leader sur le secteur bancaire, recherche des Analystes crédits expérimentés.

DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au sein de la Direction des Engagements, dans le respect de la politique risque de la banque, vous étudiez des demandes de financement. Vos missions seront les suivantes:

- Rassembler tous les éléments nécessaires à la prise de décision
- Faire l'analyse des dossiers de crédit
- S'assurer de la qualité des informations reçues auprès des tiers
- Motiver les décisions prises sur les dossiers

PROFILS RECHERCHES

- Années d'expérience: 3 à 4 ans minimum idéalement dans le même poste
- Profil: Confirmé
- Formation: Maitrise, Master, Bac+4/5
- Formation: Comptabilité, Gestion, Economie
- Qualités requises: rigueur, bonne organisation, bon relationnel, capacité d'analyse et de synthèse

COMMENT POSTULER?

- Un CV actualisé et détaillé avec photographie.
- Une lettre de motivation

Merci de postuler à l'adresse électronique suivante avant le 25 octobre 2015

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com ou sur notre site www.bgfi.com



www.bgfi.com



OFFRE D'EMPLOIS

Code : BZV6/10/2015

CHARGES DE RELATION CLIENTELE (H/F)

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank Congo, leader sur le secteur bancaire, recherche des Chargés de relation clientèle expérimentés dans le segment des entreprises et des particuliers.

DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au sein de la Direction Commerciale, vous développez et gérez la relation commerciale d'un portefeuille clients entreprise/particulier, tout en maîtrisant les risques et la rentabilité.

Vos missions seront les suivantes:

- Contribuer au développement commercial du portefeuille par des opérations de prospection, de fidélisation sur des entreprises ou particuliers ;
- Prospecter, développer et fidéliser le portefeuille clients ;
- Analyser la situation des entreprises/particuliers, identifier les interlocuteurs pertinents et leur proposer les solutions les plus adaptées à leurs besoins ;
- Conseiller les prospects et les clients en entretenant avec eux des relations suivies et personnalisées pour déceler leurs besoins et y répondre avec une gamme de solutions adaptées ;

- Mener les entretiens de vente et de suivi clientèle.

PROFILS RECHERCHES

- Années d'expérience: 3 à 4 ans minimum, idéalement dans le même poste
- Profil: Confirmé
- Formation: Maitrise, Master, Bac+4/5
- Formation: Gestion, Banque, Finance
- Qualités requises: bon relationnel, goût prononcé pour la relation commerciale et la gestion du risque

COMMENT POSTULER?

- Un CV actualisé et détaillé avec photographie
- Une lettre de motivation

Merci de postuler à l'adresse électronique suivante avant le 25 OCTOBRE 2015

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com ou sur notre site www.bgfi.com



www.bgfi.com



CHRONIQUE

Homme blanc - Homme noir

Depuis le 27 juin dernier, la Fondation Pierre Arnaud de Lens en France organise une exposition estivale et ce, jusqu'au 25 octobre 2015 prochain. Il est bon de marquer un arrêt sur sa deuxième phase, Impressions d'Afrique, qui met en scène le dialogue fécond que les arts occidentaux et africains ont noué au fil des siècles.

Elle évoque, comme l'on peut s'en douter, la période médiévale, époque pendant laquelle les Européens installèrent des comptoirs le long des côtes africaines, préfigurant le tracé de la route des Indes. Ces nombreuses haltes qui favorisaient le troc, ces échanges symbolisés par les étoffes, la verroterie, les métaux du côté des Européens contre l'ivoire et objets divers chez les Africains.

La seconde moitié du XIX^e siècle est également affichée, car c'est une autre période symbolique où les Européens prenaient réellement conscience des richesses du continent africain. Il faut rappeler que nous sommes de plain-pied dans cette période coloniale où tous les excès étaient permis, et les deux principales puissances coloniales sur le continent rivalisaient d'ingéniosité pour explorer les richesses du continent.

En effet Anglais, Français, Belges et autres puissances coloniales avaient pu susciter un engouement pour l'Afrique comme en témoignent les nombreuses expositions universelles qui touchent tous les domaines, et l'art en particulier.

Cette exposition nous présente donc des œuvres réalisées entre le XVII^e et le XX^e siècles par plusieurs artistes tant africains qu'européens. Tous y ont contribué, animés par une caractéristique commune car ce sont des « africanistes » avec des regards différents qui, néanmoins, se croisent et décrivent la perception de l'un sur l'autre et inversement. Ces œuvres illustrent assez fidèlement la manière dont l'on s'est observés, découverts, craints, moqués ou même admirés mutuellement.

Nombreux sont les accessoires ou statues qui, du côté occidental ou africain se retrouvent magnifiés ou stigmatisés. Tout y passe : traits physiques, signes de pouvoir, accessoires, etc. et les œuvres exposées le sont sous forme de peintures, sculptures et photographies qui mettent en exergue l'influence réciproque des arts africains et européens qui se sont fertilisés mutuellement pour donner naissance à de nouvelles formes d'expression.

Intéressant que ce dialogue entre art occidental et art africain entraîne le public dans un dialogue entre l'Occident et l'Afrique. La visite du très bel espace de la fondation est vivement recommandée car l'on peut y découvrir des pièces rares d'une extrême originalité tant par les photographies, les sculptures que les peintures réalisées entre le XVII^e et le XX^e siècles.

Deux espaces chaleureux de découvertes vous y accueillent : le premier, au rez-de-chaussée, se focalise sur la perception par les Européens des Africains à l'époque. On y découvre des affiches, moulages anatomiques et projection d'images d'expositions universelles du début du XX^e siècle. Le premier étage de la fondation expose les pièces les plus anciennes telles : cette défense en ivoire sculptée, ces imposants bustes de marbre ou encore ces photos de notables africains.

Il est vrai que cette exposition, comme un exutoire coupable, laisse entrevoir la méconnaissance du continent africain et logiquement exprime une contingence de cette époque où le racisme prévalait. Toutefois, ces artistes - voyageurs en quête de découvertes et séduits par l'Afrique, rendent fidèlement compte de la beauté de ce continent et de ses habitants. Finalement, l'exposition dans son ensemble est une invite au voyage et à la rencontre de l'art des autres

Ferréol Constant Patrick Gassackys

LITTÉRATURE

«Vumuk' ! Ma part de souffle», premier recueil de poèmes de Florent Sogni Zaou

Recueil de 63 pages, paru aux éditions Bajag-Meri en 2015 à Paris en France, Vumuk' ! Ma part de souffle, explique la cruauté manifeste des occidentaux sur l'homme noir. L'auteur parle dans son recueil de la traite négrière, la colonisation et l'espoir.



Florent Sogni Zaou

L'auteur éveille la mémoire des hommes, il emmène le lecteur dans un univers triste auquel l'épreuve du temps contribue à l'oubli des événements. « Il ne faut pas simplement pleurer mais, il faut essayer de regarder plus loin, est ce qu'on peut s'en sortir. Malgré les difficultés, nous devons nous dire la vie existe, nous devons la vivre ».

Préfacé par Omer Massoumou, postfacé par Rémy Mongo Etsion, ce recueil est dédié au poète Jean Bilombo Samba. La cérémonie de présentation et de dédicace a eu lieu le 15 octobre à l'Institut français du Congo. *Vumuk' ! Ma part de souffle* s'ouvre par un proverbe vili « Si tu ne peux l'attirer des ennuis par tes jambes ou par tes mains, tu te les attireras par ta bouche » et se referme par un proverbe Téké *maa koono ka akwa ukara wo* qui signifie, celui qui a déjà rampé ne peut être paralytique.

Les poèmes 18 et 19 évoquent la traite négrière. « Ce sont des corps sans chair que le juge suprême condamne à la peine de mort, aux premiers pas du jour, à cette heure où la lune sommeille. Les mots sont sortis de mon pauvre être, faire la place aux maux(...) j'emprisonne les ténèbres qui atrophient l'existence ».

Florent Sogni Zaou se sert de la réalité de son terroir pour rappeler les actes odieux de l'oppression de

l'homme noir. Les poèmes 34 et 35 illustrent un souvenir triste. « L'histoire de la falaise, à l'orée du village soulève des sanglots dans les jeux qui s'éteignent comme des bulles caressées par une main maudite. A l'embauche de la mer et du fleuve Kouilou des explosifs qui n'entonnent que le soir(...) », « Les années sombres larvaient des souvenirs endormis dans l'âme des ayants droit peinés à reculer devant le danger du soleil et de la lune incapables de dire la vérité rétive (...) » page 51

L'auteur nous invite à nous ouvrir à nous-même et à autrui et à nous libérer sur l'emprise des douleurs sur lesquelles nous ployons. « Je ne dénonce pas la déportation des larmes rachetées, des douleurs revendues, il faut peut-être reprendre espoir. Etre homme par soi-même, retrouver l'orgueil qui fait défaut dans les cœurs de tant de personnes frappées avec des fouets électriques(...) » Le mot Vumuk est tiré de la langue vili qui de par son intonation est polysémique. Ce mot signifie d'une part respire et de l'autre parle avec courage, dis ta part de vérité, dis ce que tu sais. Le recueil Vumuk, dit l'auteur est son apport dans le renforcement du patrimoine culturel. « J'apporte ma petite pierre au travail que fait l'Unesco dans la promotion des langues maternelles. Depuis 2000 l'Unesco célèbre la journée internationale de la langue maternelle, Elle invitait tout le monde à faire la promotion de la langue vernaculaire, c'est cette langue par laquelle l'enfant a eu ces premiers contacts avec le monde ».

Deux critiques littéraires ont commenté les écritures de Florent Sogni Zaou. Selon Ourbano Mbou Makita, la poésie de l'auteur est une écriture de la mémoire, c'est une poésie qui est marquée par une volonté de se démarquer des dogmes, c'est une poésie thérapeutique, la poésie de Florent Sogni Zaou est donc une quête d'ouverture.

Pour Ninelle Balenda, critique littéraire, enseignante de français à l'école militaire préparatoire général Leclerc, les quarante-deux poèmes que composent ce recueil sont en vers et, ont presque la même tonalité, pathétique ou dramatique mais, n'ont pas la même nature ni les mêmes formes. Certains ont une forme fixe ou une succession des strophes régulières.

Vumuk' ! Ma part de souffle est un recueil qui obéit bien aux normes poétiques, car on y retrouve les formes les plus régulières, vumuk est donc un recueil de poèmes réussis », a reconnu Ninelle Balenda.

Florent Sogni Zaou est auteur de plusieurs œuvres littéraires (romans, nouvelles, essai, pièces de théâtres, poésie) parmi lesquelles : la saison des chenilles ; les Goyaves amères ; la liberté de la presse au congo Brazzaville ; l'homme d'affaires ; le Locataire.

Rosalie Bindika



Formation/Conseil/Assistance technique/audit-logistique dans les métiers du Transport-logistique du commerce international & les Travaux informatique
Sis immeuble INGOBA, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso à Mpila - Tel.: +242 05 042 05 28 / 06 975 97 65 - Email: eagservices@gmail.com - www.eagservice.com

Formation sur les métiers du Transport-Logistique et du Commerce International.

TYPES DE FORMATIONS	DURÉE	POPULATION CIBLE
Responsable d'achat import / Export	1 Mois	Etudiants, Responsables Logistiques, Chefs d'Entreprises...
Magasinier & Gestionnaire de Stock	1 Mois	Etudiants, Responsables Logistiques, Chefs d'Entreprises...
Responsable d'Entrepôt	1 Mois	Etudiants, Responsables Logistiques, Chefs d'Entreprises...
Agent de Transit	1 Mois	Etudiants, Responsables Logistiques, Chefs d'Entreprises...
Déclarant en Douane	1 Mois	Etudiants, Responsables Logistiques, Chefs d'Entreprises...
Gestionnaire du Parc automobile ou de la flotte automobile	1 Mois	Etudiants, Responsables Logistiques, Chefs d'Entreprises...
Responsable Logistique	1 Mois	Etudiants, Responsables Logistique, Chefs d'Entreprises...



KEN PRESS

**NETTOYAGE À SEC
LAVAGE RESPONSABLE
BLANCHISSERIE**

Centre ville Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso en diagonale des Dépêches de Brazzaville
Tél.: +242 05 596 78 52 / 05 718 16 39



INTERVIEW. KENSICA MONSHENGWO

«*Nous demandons que la nationalité congolaise d'origine soit irrévocable*»

Activiste congolais basé en Irlande, Kensika Monshengwo vient de lancer une pétition en faveur de l'instauration de la double nationalité au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez lancé une pétition en faveur de la double nationalité en RDC ? Pourquoi l'avoir lancée maintenant ?

Kensika Monshengwo : Nous voulons que tout Congolais puisse garder sa nationalité congolaise d'origine, même s'il acquiert une autre nationalité supplémentaire. L'objectif de cette pétition est de faire accélérer les choses. En effet, le principe même de la double nationalité est déjà accepté par les autorités de la République démocratique du Congo. D'ailleurs, lors des Concertations nationales, la notion de l'irrévocabilité de la nationalité congolaise a été acceptée et adoptée. Je lance cette pétition maintenant parce que j'estime que la République démocratique du Congo a pris trop de retard par rapport à ces voisins tels que le Congo Brazzaville ou l'Angola pour ne citer que ces deux-là. Nous voulons que la nationalité congolaise puisse être détenue concurrentiellement avec d'autres. C'est ainsi qu'en conformité avec l'article 218 alinéa 4 de notre Constitution, nous voulons récolter 100 000 signatures que nous nous présenterons, en temps opportun, au Parlement. Le jus sanguinis devrait être considéré dans notre cas. Nous sommes des Congolais par le sang.

LDB : Combien de signatures avez-vous déjà recueillies pour la pétition ?

KM : Nous ne sommes encore qu'à 1150 signatures sur les 100 000 recherchées. Mais j'ai espoir qu'on atteindra le nombre requis. L'idéal serait que les autorités prennent les devants et adoptent un moratoire qui s'appliquerait à tous les Congolais d'origine qui détiennent une nationalité étrangère.

LDB : Vous estimez que l'article 10 de la Constitution de la RDC, qui stipule que « La nationalité congolaise est une et exclusive. Elle ne peut être détenue concurrentiellement avec aucune autre... », doit être changée car elle ne correspond plus à la réalité des Congolais du 21e siècle. Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste cette réalité ?

KM : En Effet, l'article 10 de la Constitution de la République démocratique du Congo veut que la nationalité congolaise soit une et exclusive. Nous voulons changer cette phrase qui ne correspond plus à la réalité

des Congolais du 21e siècle. Nous demandons que la nationalité congolaise d'origine soit irrévocable, c'est-à-dire que même si on acquiert une nationalité étrangère, on reste d'abord et avant tout Congolais. Cette nationalité d'origine devrait être irrévocable. C'est un peu comme si vous demandiez à un enfant métis de choisir entre son père et sa mère. Il est les deux à la fois et c'est cela la réalité. Le nombre des Congolais vivant à l'étranger est estimé à environ deux millions d'individus. Les enfants de ces Congolais de l'étranger ne deviendront jamais des Congolais, si la loi ne change pas. C'est une discrimination indirecte. Nos enfants congolais ont souvent dû prendre une nationalité étrangère, indispensable pour trouver un travail, au lieu de rentrer au pays et gonfler le rang des chômeurs. Fort heureusement, cet argent gagné à l'étranger contribue largement à la vie sociale de leurs familles restées au pays. Il faut inverser le processus de la fuite des cerveaux et encourager nos enfants à rentrer travailler au pays.

Mais, pour cela, il faut modifier nos lois ou mettre en place des dispositions transitoires audacieuses. Toute cette expérience accumulée par la diaspora doit revenir profiter au pays. Notre équipe nationale de football est un bel exemple de cette réalité du 21e siècle. Certains joueurs détiennent des nationalités étrangères et cela ne les empêchent pas de défendre bec et ongles les couleurs de la république démocratique du Congo. Si cela est possible dans le domaine sportif, ça devrait pouvoir l'être dans les autres domaines aussi. Sur le plan politique, cela permettrait aux Congolais de l'étranger, ayant changé de nationalité, de participer au processus démocratique en tant qu'électeurs ou candidats en toute liberté. Si un joueur de football détenant une nationalité étrangère peut porter les couleurs du Congo, alors un candidat député, un ministre ou un bourgmestre devrait pouvoir en faire autant sans restriction aucune.

LDB : Qu'est-ce que vous attendez des autorités congolaises ?

KM : Le présent gouvernement est issu des Concertations nationales. Parmi les recommandations émises par celles-ci, nous pouvons lire : « Faire bénéficier aux Congolais ayant acquis d'autres nationalités des facilités administratives pour leur retour et séjour au pays en attendant l'adoption et l'application de l'irrévocabilité de la nationalité congolaise d'origine ». Nous ne réinventons pas la



Kensika Monshengwo

roue, mais plutôt nous réclamons simplement que l'État congolais applique ce qu'il a lui-même adopté comme recommandation. Les autorités congolaises devraient décréter un moratoire pour tous les Congolais d'origine qui ont acquis une nationalité étrangère. Cela nous permettra d'aller et de venir en toute quiétude dans notre pays d'origine et d'y exercer des activités économiques et politiques sans tracasseries, en attendant que l'article 10 de la Constitution ne soit un jour modifié. L'État congolais doit faire preuve de leadership et de courage en mettant en place des dispositions transitoires audacieuses, pour encourager la diaspora à revenir en masse contribuer au développement du pays.

LDB : Pensez-vous que les Congolais qui détiennent une nationalité étrangère sont marginalisés ? Comment ?

KM : Oui, en quelque sorte, nous sommes marginalisés, car pour aller dans notre propre pays d'origine, nous devons demander un visa. Nous ne pouvons même pas prendre part au processus électoral (en tant que candidats ou électeurs) de notre pays d'origine. Les deux millions de Congolais, qui sont dans la diaspora et qui envoient 10 milliards de dollars par an au Congo, ne sont-ils pas des congolais ? N'ont-ils pas le droit de revenir au Congo en tant que Congolais ? Nous aimerions que nos en-

fants nés à l'étranger puissent aussi devenir Congolais. Sans trop entrer dans les détails, vous pouvez facilement imaginer le casse-tête juridique qui se pose souvent lors des problèmes de successions et d'héritages au sein des familles dont certains membres n'ont plus la nationalité de leurs parents.

LDB : Comment pensez-vous que la diaspora congolaise peut contribuer à relancer l'économie de la RDC ?

KM : Sur le plan économique, le fait de détenir la double nationalité permettra à la diaspora d'être plus efficace face aux concurrents étrangers qui dominent l'économie congolaise. La diaspora peut, en utilisant ses secondes nationalités, entrer plus facilement en compétition avec les opérateurs étrangers qui dominent l'économie congolaise et qui, eux, sont très mobiles.

À titre d'exemple, il arrive souvent que pendant que l'opérateur économique congolais moyen perd son temps pour obtenir un visa, son compétiteur étranger (libanais, indo-pakistanaï ou européen) soit déjà chez le fournisseur à l'étranger pour passer des commandes de marchandises. Pourquoi rester confiner, alors que le monde d'aujourd'hui demande que l'on soit mobile et rapide ? Il faut que l'État apprenne à utiliser stratégiquement la diaspora comme une ressource.

Le montant de l'argent envoyé chaque année en République démocratique du Congo par la

diaspora est estimé à environ 10 milliards de dollars. Il est clair que nous sommes une bouée de sauvetage pour l'économie congolaise. Par conséquent, nous devrions avoir droit au chapitre. L'exemple par excellence du pays qui a bien utilisé sa diaspora de manière efficace est bien sûr l'État d'Israël. Mais il y a aussi un pays comme l'Irlande qui a également su profiter stratégiquement sa diaspora et cela lui a valu de connaître un boom économique sans précédent dans les années 90.

LDB : Êtes-vous favorable à un cumul illimité de nationalités ?

KM : Illimité, peut-être pas mais en principe une personne peut détenir plus de deux nationalités selon son background. À titre d'exemple, certains enfants sont issus de parents de nationalités différentes. Ces enfants peuvent acquérir la nationalité des deux parents et pour peu qu'eux-mêmes vivent dans un autre pays que celui de leurs parents et qu'ils remplissent certaines conditions, ils peuvent à leur tour acquérir une troisième nationalité. Bref, cela montre encore une fois la complexité du monde dans lequel nous vivons. Les Congolais de la diaspora sont invités à participer à la reconstruction du pays. Mais, pour cela, ils devraient pouvoir intervenir à tous les niveaux de gestion de la chose publique. De plus, l'attachement dont fait preuve la diaspora vis-à-vis de la mère patrie n'est plus à démontrer.

LDB : Dans la pétition vous déclarez, le présent gouvernement issu des Concertations nationales a formulé des recommandations, notamment celle de « faire bénéficier aux Congolais ayant acquis d'autres nationalités des facilités administratives pour leur retour et séjour au pays en attendant l'adoption et l'application de l'irrévocabilité de la nationalité congolaise d'origine ». Quelles pourraient être ces facilités ?

KM : Par exemple, en attendant la modification de l'article 10 de la Constitution, un moratoire devrait être adopté pour permettre aux Congolais d'origine, ayant acquis une autre nationalité, de participer librement à la vie économique et politique (électeurs et candidats) de leur pays d'origine, sans restriction de visas.

Une telle décision courageuse et historique entraînerait, à coup sûr, un foisonnement de talents et de créativité sans précédent dans l'histoire de la République démocratique du Congo.

Patrick Ndongidi

COOPÉRATION

L'Afrique du Sud et la RDC relancent le projet Grand Inga

Lors de la neuvième session ordinaire de la Grande Commission mixte RDC-Afrique du Sud tenue à Kinshasa du 13 au 16 octobre, les chefs d'État de deux pays ont salué les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du traité en rapport avec ce projet signé depuis octobre 2013.

La neuvième session ordinaire de la Grande Commission mixte RDC-Afrique du Sud, qui s'est clôturée le 16 octobre à Kinshasa, s'est révélé une opportunité pour les deux pays de réévaluer leurs différents accords de coopération ainsi que le niveau d'exécution des engagements pris de part et d'autres. Le séjour à Kinshasa du chef de l'État sud-africain, Jacob Zuma, en marge de ces assises témoigne l'intérêt que porte la nation arc-en-ciel aux relations bilatérales entre les deux pays. Au total, trente-cinq accords de coopération dans différents domaines d'intervention tels que la défense et la sécurité, l'économie, le commerce, l'énergie, les finances et les infrastructures etc, ont été signés à l'issue de ce forum qui marque une nouvelle ère dans la coopération entre les deux pays. Toutefois, le projet Grand Inga aura sans doute été le point focal de ses assises. Les deux chefs d'État ont, en effet, salué les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du traité en rapport avec

ce projet signé en octobre 2013. Cette session mixte a été le lieu pour les deux gouvernements respectifs d'exhorter les ministères ou départements concernés « d'accélérer le processus en vue de résoudre toutes les questions en suspens y compris la mise en en place du groupe de travail requis afin de baliser la voie pour l'exécution de ce projet panafricain ». Notons que Kinshasa s'attelle à accomplir sa part d'engagement en travaillant actuellement à la première étape vers la réalisation du projet Inga III basse chute censé permettre à la RDC de produire 4 800 MW supplémentaires. Sur la même lancée, il faudrait ajouter la création, depuis le 13 octobre, au sein de son cabinet du chef de l'État d'une Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga dirigée par l'ancien ministre de l'Électricité Bruno Kapandji. Le projet Grand Inga prévoit plusieurs phases d'extension des capacités de production électrique sur le site des chutes d'Inga, dans la province du Kongo-Central. D'après les experts, si le projet venait à être réalisé, le site d'Inga aurait une capacité de production de 40 000 MW, soit l'équivalent de plus de 24 réacteurs nucléaires de troisième génération qui seraient exportés jusqu'en Afrique du Sud, mais aussi vers l'Afrique de l'Ouest voire plus au Nord. D'un

coût total estimé à 12 milliards de dollars, ce projet gigantesque se veut salubre pour les deux pays. L'Afrique du Sud s'est engagée à acheter plus de la moitié de la production d'électricité du futur barrage (2 500 MW) assurant ainsi une viabilité financière au projet tandis que la RDC pourra améliorer sa desserte en électricité dont le taux d'accès oscille actuellement autour de 15%. Ce qui est insignifiant.

Outre le projet Grand Inga, les experts de deux pays ont également évoqué d'autres questions d'intérêt bilatéral. Les deux chefs d'État ont été témoins de la signature de l'accord aérien bilatéral sur les services aériens par les ministres chargés des Transports. L'accord aérien bilatéral permettra aux deux pays de faciliter les mouvements des personnes et des biens. Par ailleurs, le protocole d'accord conclu dans le domaine du tourisme par les deux ministres sectoriels le 13 juin 2015 devrait permettre « la coopération dans ce secteur et stimuler la croissance et la création d'emploi ». Joseph Kabila et son hôte ont également réitéré leur volonté d'améliorer et de renforcer les relations économiques dans le développement de la coopération entre les secteurs privés de leurs pays et l'accroissement du commerce d'investissement entre ces derniers.

Alain Diasso

KATANGA

428 morts dus à la rougeole depuis janvier 2015

Ce nombre est à retrancher au 32 mille cas de cette maladie enregistrés pendant la période considérée.

Dans sa note du 16 octobre, le Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) a enregistré trente mille cas de rougeole, dont quatre cent vingt-huit décès depuis janvier 2015 dans la province de l'ex-Katanga. Cette agence a également indiqué qu'à l'espace de trois mois, le nombre de zones de santé affectées a plus doublé, passant de 11, à la fin septembre 2015. « À la première semaine du mois d'octobre, l'ex-Katanga enregistrerait près de 30 000 cas de rougeole depuis janvier, soit 80% des cas sur l'ensemble du pays. 428 personnes en sont mortes. Comparée à l'année précédente où la province avait notifié environ 10 000 cas, à la même

période, le nombre des cas a pratiquement triplé en 2015 », a souligné ce bureau dans son rapport.

A en croire Ocha, même si l'épidémie n'est confirmée jusque-là que dans une zone de santé, plusieurs cas suspects de rougeole sont également enregistrés dans plus de la moitié des 11 zones de santé du chef-lieu de l'ex-province. Ce qui l'a conduit à lancer un cri d'alarme, invitant les autorités de la province ainsi que les acteurs de santé de revoir le système de santé pour lutter efficacement contre cette épidémie, en proposant, entre autres, l'accès aux soins de santé de base, la régularité de la vaccination, l'accès à l'eau potable.

Cette agence onusienne a, par ailleurs, souligné que des 24 zones de santé déclarées en épidémie pour la province, huit ont déjà bénéficié d'une prise en charge.

Déjà, au mois d'août, cette agence avait sonné l'alerte,

notant que cette épidémie de rougeole, qui avait déjà tué 315 personnes, avait fait au moins 20 000 malades alors que l'épidémie ne faisait qu'empirer et gagner du terrain.

A en croire cette alerte d'Ocha, plusieurs centaines de décès supplémentaires dus à la maladie n'avaient sans doute pas été enregistrés comme tels en raison des difficultés à atteindre certaines zones touchées.

Par ailleurs, une étude de la revue scientifique BMC Infectious Diseases avait noté que l'épidémie de rougeole qui a sévi de 2010-2011 dans cette partie du pays avait fait quelque 1 085 morts sur 77 000 malades recensés.

On souligne également que le gouvernement de la RDC et ses partenaires mènent, depuis plusieurs années et périodiquement, des campagnes pour l'éradication de cette épidémie partout où elle est déclarée.

Lucien Dianzenza

MINERAIS

L'or à la place du cuivre

Au cours de sa traditionnelle conférence de presse trimestrielle le 16 octobre à l'hôtel Memling, Kibali gold mine a confirmé la possibilité de dépasser ses prévisions de 600 000 OZ à la fin de l'année alors que sa production représentait 526 000 onces d'or en 2014 et moins de 100 000 en 2013. Détentrice de dix permis couvrant une superficie d'environ 1 834 km², la compagnie minière dispose de ses champs aurifères à Moto, à 560 km au nord-est de la ville de Kisangani. Elle est le fruit d'une joint-venture entre Randgold (45%), AngloGold Ashanti (45%) et la Sokimo (10%), une société étatique congolaise.

La bonne nouvelle intervient dans une conjoncture internationale très difficile. Après le «super cycle» dans les prix des matières premières, le ralentissement de l'économie mondiale et l'essoufflement de la croissance de la Chine qui absorbait jusque-là l'essentiel de la production minière africaine dont celle de la RDC ont eu des effets destabilisateurs sur le marché des matières premières.

Émergence

L'industrie minière congolaise a connu une véritable émergence, avec des recettes dépassant 1,5 milliard de dollars américains USD en 2014. Pour certains partenaires au développement dont la Banque mondiale, le niveau de mobilisation des recettes minières restent bien en-deça du potentiel exploité. Mais Kibali gold mine a rappelé que l'industrie minière en RDC représente 24% d'emplois officiels et une augmentation notable de la production cuprifère. Comme l'explique le directeur exécutif de Randgold, Mark Bristow, toutes les six grandes mines sont opérationnelles sur les gisements connus à ce jour. Répondant aux plus pessimistes, au regard du contexte international défavorable, Mark Bristow a insisté sur le fait que la RDC a attiré plus d'investissements aux dépens de la Zambie (cuivre) ces dix dernières années en dépit de la perception négative post guerre civile. «70% de dépenses en recherche ont été proches de projets miniers et de zones désaffectées».

S'adapter au changement

Mark Brislow est favorable à une exploitation minière adaptée au contexte du changement des principaux marchés de matières premières dont l'or (à son plus haut niveau), le cuivre, le cobalt et l'étain. Actuellement, c'est le secteur aurifère qui fait la différence. Contrairement au cuivre exploité depuis la colonisation, l'or commence à peine à se développer de manière intensive. Il faut réaliser d'importants défis, notamment l'exploration pour découvrir les nouveaux gisements. Et l'appui du gouvernement est indispensable pour encourager des nouveaux investissements dans le secteur. En effet, a martelé Mark Brislow, pour faire face à l'économie mondiale en état de crise, à la chute des matières premières avec un petit signe de reprise, à l'arrêt des re-

cherches en zones désaffectées et au risque des licenciements massifs et de fermeture de certains projets, la clé réside dans la consolidation des acquis de ces dix dernières années. «Ensemble avec les autres sociétés minières en opération en RDC, nous applaudissons la décision du gouvernement, qui a accepté de se pencher à nouveau sur les modifications proposées à la loi nationale sur les mines qui sont, à notre avis, gravement déficientes. Le gouvernement a été réceptif à des négociations supplémentaires avec l'industrie minière».

Kibali : maintenir le cap

Pour sa part, Kibali s'est dit déterminé à poursuivre sur sa lancée dans le secteur de l'exploitation. Pour y parvenir, la compagnie continue à investir. Il y a, par exemple, la mise en valeur de la mine UG, la conception de la centrale hydroélectrique d'Azambi, le circuit de déschlammage, le circuit de récupération du carbone, l'usine de remblais en pâte et remplissage des chambres, la constitution d'une société de transport avec actionnaires congolais pour transporter tous les matériaux non-spéciaux vers la mine et l'étude de faisabilité sur l'huile de palme avec l'engagement du gouvernement à y investir.

Par ailleurs, certains maux continuent à ronger le secteur minier, notamment la violation des textes, l'absence de soutien du gouvernement aux actions sociales de Kibali dans la santé et l'éducation, l'exploitation minière illégale, etc. Avec l'installation des nouvelles provinces et la dépendance de Kibali désormais à trois provinces, les dirigeants de cette compagnie minière ont proposé au gouvernement l'ouverture d'un compte où Kibali pourrait honorer ses charges fiscales avec la rétrocession aux nouvelles entités par des mécanismes officiels. Il s'agit d'éviter la confusion administrative et surtout de prévenir le manque des capacités pendant la période d'installation des nouvelles provinces.

Dans le cadre du développement local, en dehors des propositions de création d'une usine d'huile de palme et du projet pilote de 82 hectares sur le maïs pour soutenir l'économie locale, il y a d'autres projets visant particulièrement la formation en entrepreneuriat avec le concours de la Graduate school of business de l'Université de Cape Town, la première station de télévision en accès libre et des installations de développement économique pour accorder des prêts aux petits agriculteurs et aux entrepreneurs locaux. Kibali a remis des chèques aux associations locales.

Pour la fin 2015, la compagnie espère obtenir la certification environnementale ISO 14001 et engager un processus d'accréditation de sécurité OHSAS 18001.

Déjà, elle a bénéficié de deux trophées cette année. Et pour 2016, il y a déjà l'arrivée annoncée d'investisseurs potentiels dans sa mine.

Laurent Essolomwa

Les partis politiques et associations du pôle du consensus de Sibiti lancent officiellement la campagne du referendum à Pointe-Noire

La cérémonie a eu lieu vendredi 16 octobre à l'occasion d'une rencontre qui a réuni diverses formations et associations de la majorité présidentielle avec celles de la société civile en présence d'Isidore Mvouba, coordonnateur départemental de la campagne du pôle du consensus de Sibiti et délégué national de ce pôle favorable au changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

En effet au cours de ces asises, Isidore Mvouba a édifié les innombrables participants sur l'intérêt du changement et l'origine du débat autour de la Constitution du 20 janvier 2002. « En réalité, le débat autour du changement ou non de l'actuelle constitution, n'a jamais été une affaire née de la volonté individuelle du président de la République Denis Sassou N'guesso. C'est le peuple lui-même qui a constaté qu'au regard de certains dysfonctionnements, cette loi fondamentale, portait en elle quelques germes destructives de la démocratie », a-t-il signifié. L'orateur a aussi exhorté les membres de ce consensus à voter pour le changement de l'actuelle Constitution et déploré les attitudes non démocratiques affichées par quelques leaders des

partis politiques sur la tenue du référendum. « Les forces démocratiques n'accepteront jamais, l'insurrection, le désordre et le déchaînement du peuple prônés par certains leaders politiques. Au lieu de prouver à ce peuple la force de leurs partis politiques et de leurs membres par la voix des urnes, ces derniers prônent plutôt l'insurrection », a-t-il regretté. Pour leur part, Anne Marie Tchicaya et Alain Mafoumba, respectivement membres du PCT et de l'Association Denis doit rester (ADDR) ont manifesté le souhait de voir les militants de leurs formations se présenter nombreux en vue de voter pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, à l'occasion de ce référendum. « Le référendum sera une occasion offerte à toutes les couches sociales du Congo



pour s'exprimer librement sur l'avenir des institutions, et pour les membres et associations de la majorité de réaffirmer leur attachement à cette famille politique », ont-ils indiqué.

Le clou de la rencontre était marqué par la distribution aux participants de plusieurs exemplaires du projet de Constitution voué au référendum du 25 octobre prochain.

Tribune officielle/photos Adiac
Rappelons que la campagne référendaire a officiellement débuté le 9 octobre dernier et s'achèvera le 23 octobre prochain.

Séverin Ibara

Le Frocad-Idc a tenu son meeting à Pointe-Noire

La plateforme des partis opposés au référendum a réuni ses militants à Pointe-Noire, samedi, pour appeler au refus de voter le 25 octobre.



Des militants de l'opposition lors du meeting du 17 octobre à Pointe-Noire

Prenant la parole tour à tour à cette occasion, André Okombi Salissa, Pascal Tsaty Mabilia, Claudine Munari, Mambou Aimée Gnali, Zinga Mabio, Parfait Kolélas, et autres ont tous appelé leurs militants et sympathisants à ne pas se rendre aux urnes le 25 octobre prochain et ont dit non au référendum et au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. En plus de cela, tous ont appelé à une désobéissance civile à compter du 20 octobre prochain dans toutes les grandes villes du pays en vue de protester contre le référendum. Les militants brandissaient des pan-

cartes hostiles et violents à l'endroit du pouvoir et contre le référendum. Malgré leurs invectives à l'endroit des éléments de la force de l'ordre venus sécuriser le meeting, ces derniers ont fait preuve de maîtrise de soi et de professionnalisme en contenant les foules. De leur côté, les autorités administratives et militaires n'ont ménagé aucun effort pour éviter tout débordement. Au tout début, des incidents ont éclaté opposant un agent des forces de l'ordre et les militants. D'après les témoins, ce dernier multipliait des tours dans sa voiture au lieu de rassemblement des partisans du

FROCAD-IDC qui y ont vu une provocation délibérée. Ils ont certainement cherché à l'approcher, et pris de peur il aurait tiré dans la foule faisant quatre blessés d'après un bilan communiqué par des sources hospitalières et de la gendarmerie.

Notons qu'après ces incidents et avant le début du meeting certains jeunes militants se sont rendus chez trois officiers et chez un sous-officier de la police vivant aux alentours du lieu du meeting où ils ont pillé des appareils électroménagers tout en défonçant les portes des maisons.

La Rédaction

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Henri Bouka instruit les agents électoraux sur leurs responsabilités dans l'organisation du scrutin

Dans le cadre des préparatifs du scrutin référendaire du 25 octobre prochain au Congo, le président de la Conel, Henri Bouka s'est entretenu le 16 octobre à Pointe-Noire respectivement avec les autorités préfectorales et les commissions locales d'organisation des élections

Avec les autorités préfectorales, les échanges ont été portés sur les préparatifs du référendum, notamment l'opération de distribution des cartes d'électeurs, du matériel électoral et la mise à la disposition des Colels des moyens de leur action. Henri Bouka s'est entretenu ensuite, au Forum Mbongui, avec les responsables des commissions locales d'organisation des élections où il a fait une communication sur les grandes orientations du scrutin du 25 octobre et fixé les agents électoraux sur leurs responsabilités dans son organisation.

Après cette communication, la Conel s'est penchée sur la formation des personnels de l'élection. « Nous n'avons pas encore en République du Congo un corps de professionnels de l'élection. À l'occasion de chaque scrutin politique, nous recrutons nos personnels au sein de nos populations. Pour les rendre aptes à assumer les missions qui leurs sont confiées, nous leur donnons des rudiments de travail. Ce n'est pas une formation académique, mais un échange avec les personnels de l'élection. C'est un intérêt pour nous de prendre en main ces personnels », a expliqué Henri Bouka. S'agissant de la distribution des cartes d'électeurs, le président de la Conel a indiqué que les cartes sont présentement dans chaque localité notamment, les districts et arrondissements. « En principe l'ordre a été donné de commencer la distribution à partir du 17 octobre ».

Rappelons que cette mission dans la ville océane fait suite à la fixation par le président de la République dans un décret de la tenue du référendum le 25 octobre au Congo.

Charlem Léa Legnoki

HUMEUR

Le préservatif et la jeunesse, que dire ?

Notre interrogation est suscitée par le taux de grossesses, peut-être, voulues ou non, au niveau de la couche juvénile ces derniers temps. Et la question qui reste pendante est celle de l'usage du préservatif par la jeunesse. De plus en plus l'âge de la première grossesse chez les jeunes demoiselles est passé de 18 ans à 13 ans voire 12 ans. Il y a là un problème, car l'on se demande si une telle grossesse est volontaire ou non. Ce qui explique un refus systématique de l'utilisation du préservatif par la jeunesse.

À un mois et demi de la date du 1er décembre, arrêtée en 1988 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), comme celle de la lutte contre le sida afin de mobiliser la communauté scientifique internationale dans cette lutte, nous nous sommes interrogés sur le comportement du jeune face à la maladie du sida et l'usage du préservatif. De leur côté, les jeunes, lorsqu'ils sont interrogés, répondent sans retenu, qu'ils n'ont rien à voir avec cette maladie. Ils ne craignent ni les infections sexuellement transmissibles ni la maladie du VIH/Sida ni les grossesses indésirables et autres.

Tenez ! S'il existait un organe spécialisé pour évaluer les statistiques de sérologie volontaire au niveau de la jeunesse, la chose devrait être vue autrement, car dans ces conditions, elle serait moins alarmante même si le taux de grossesses augmentait chez les jeunes. Ceux dont l'âge compris entre 13 ans et 15 ans contrôlèrent leur sexualité même s'ils ne font pas usage du préservatif, encore que chez de nombreux jeunes, cet outil souffre de son image peu glamour et se voit toujours associer à une perte de plaisir.

Oui, le constat est là, car ces grossesses non désirées qui sont fréquentes chez les petites filles sont un signe incontestable des rapports sexuels non protégés. Ces jeunes foulent au pied des mesures préventives, notamment le port du préservatif. Pire encore, certains arrivent précocement dans la chose sexuelle et continuent de véhiculer l'idée selon laquelle, le sida serait un syndrome inventé pour décourager des sentiments amoureux. En clair, il n'existerait pas un fléau qui serait appelé vih/sida. C'est une pensée qui ouvrirait la voie à de gros risques en matière de santé publique et surtout à des grossesses non désirées. Le sida est bien là, c'est le syndrome immunodéficient acquis ; il n'est pas imaginaire. Que donc les jeunes en prennent conscience.

La moralisation et la conscientisation de la jeunesse sur cette question de l'usage du préservatif devrait commencer au niveau de la cellule familiale, ensuite à l'école et à l'église. N'attendons pas seulement la journée du 1er décembre pour le signifier.

Faustin Akono

VIE ASSOCIATIVE

L'AIDD demande aux jeunes de s'approprier leur droit à la citoyenneté

Une campagne de sensibilisation sur le droit à la citoyenneté a été organisée le 16 octobre à l'endroit des jeunes de Mvou Mvou dans le 2e arrondissement de Pointe-Noire par l'Association initiative d'aide au développement (AIDD) que dirige Ghislaine Guylaine Rachel Mbany-Ondze.

Cette rencontre citoyenne a eu pour but de sensibiliser les jeunes au droit à la citoyenneté en participant massivement au scrutin référendaire du 25 octobre 2015.

Selon Ghislaine Guylaine Rachel Mbany-Ondze, les jeunes ne doivent pas rester en marge de l'évolution des institutions de la République. Ils doivent plutôt prendre leurs responsabilités face à leur destin. « Dans une société en pleine mutation ou changement, l'avenir de demain est entre les mains des jeunes dont la formation aux métiers et l'insertion socio-professionnelle sont plus que nécessaires », a-t-elle dit. Pour elle, les jeunes doivent exprimer leur droit de vote en prenant une décision responsable et réfléchie, ceci a-t-elle ajouté dans le but de confirmer votre place non moins négligeable au sein de la Nation congolaise « Cette Nation qui aujourd'hui



La présidente de l'AIDD s'adressant aux jeunes crédit photo Adiac»

croit en vous chers jeunes, elle espère en vous, elle attend de vous que vous prouviez votre maturité face aux actes de vandalisme et autres actes d'incivisme qui peuvent assombrir notre société congolaise » et de poursuivre « De tout cœur avec vous et en tant que mère et présidente de l'AIDD, je vous exhorte à une probité morale au respect du bien public et surtout à votre droit à la citoyenneté parce que votre avenir s'écrira par votre vote pour vous-même puisqu'étant les acteurs ma-

jeurs du changement ».

Par la voix de leurs représentants, les jeunes de Mvou Mvou ont dit traduire en actes les sages conseils de la présidente de l'AIDD.

L'Association initiative d'aide au développement (AIDD) existe depuis 2013. Elle organise plusieurs activités liées à la jeunesse congolaise dont le salon entreprise emploi du Congo, un cadre de rencontre et d'échanges mis en place pour trouver des solutions idoines de lutte contre le chômage.

Hervé Brice Mampouya

Le quai du Centre des services pétroliers augmente sa capacité d'accueil

La cérémonie d'inauguration des nouvelles infrastructures du Centre de Services pétroliers (CSP), terminal dédié à la logistique pétrolière, structure de la société Ilogs, filiale du Groupe SNPC a eu lieu le 12 octobre sous le patronage du Président de la République, Denis Sassou Nguesso, en présence des membres du gouvernement et de plusieurs autorités nationales et départementales.

Créé il y a 16 ans par ordonnance n° 5/99 du 1999, le Centre des services pétroliers a pour principaux objectifs d'offrir des services logistiques intégrés à l'industrie du pétrole et du gaz permettant la rationalisation des coûts, des installations portuaires destinées aux navires de support et à l'industrie du pétrole et du gaz, des services de base logistique, de transit du matériel pétrolier et autre, un espace unique comprenant plusieurs zones résidentielle, commerciale et industrielle destinées aux activités liées à l'industrie du pétrole et du gaz.

« Le Centre de services pétroliers est le carrefour incontournable des activités des deux secteurs clés pour l'économie du pays, à savoir le secteur maritime et le secteur pétrolier. Les deux acteurs économiques représentant ces secteurs d'activités sont respectivement le port autonome de Pointe-Noire (PAPN) et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). C'est donc à ce titre que les deux sociétés, le Port autonome de Pointe-Noire et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) sont les actionnaires d'Ilogs, société anonyme avec conseil d'administration régie par les dispositions juridiques de l'Ohada, à hauteur de 20% du PAPN et 80% SNPC. Le terminal portuaire dédié pétrole et gaz sur lequel nous nous trouvons aujourd'hui incarne donc parfaitement une convergence dynamique de ces deux secteurs d'activités », a dit Alain Ludovic Okoi directeur général d'Ilogs. Situé dans l'enceinte portuaire, le quai du Centre des services pétroliers de la société Ilogs devient le plus important du Golfe de Guinée après l'Angola et le



Nigeria.

Remerciant la Société Ilogs qui s'est investi dans la modernisation de ses installations contribuant ainsi à faire du Port de Pointe-Noire la principale place logistique de transbordement de la sous région, Séraphin



Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire a dit : « L'évènement qui nous réunit aujourd'hui participe à la poursuite de la dynamique engagée dans le Port autonome de Pointe-Noire, dynamique devant concourir à l'amélioration de la capacité d'accueil des navires en transit ou en escale à Pointe-Noire et partant la qualité des prestations de la société Ilogs qui compte parmi les opérateurs essentiels dans le domaine de la logistique pétrolière ». Les travaux d'extension des infrastructures du Centre de

Services pétroliers ont permis d'augmenter la longueur du quai qui passe de 200 à 400 mètres linéaires, la surface aménagée du CSP de 20 à 40 hectares et enfin la profondeur du bassin portuaire qui est de 9 mètres. Ces travaux qui ont coûté la bagatelle de 35 milliards de FCFA vont accroître les performances du Centre des services pétroliers en raison de la demande des opérateurs pétroliers sur les projets comme Lianzi qui arrive en fin cycle, Moho Nord, qui est en début de cycle et le projet MKB. En tonnage manipulé, les performances passent de 250 000 tonnes en 2014 à 450 000 tonnes attendu à fin 2015 soit une hausse de près de 80%. Ainsi, le Centre de services pétroliers répond désormais à l'accroissement de la capacité d'accueil des supplies et fait face aux défis industriels et logistiques des opérateurs pétroliers. « Les travaux de nouvelles infrastructures ont été menés dans le cadre du programme triennal d'investissements 2013-2015, approuvé en conseil d'administration dans la perspective de répondre dans un bref délai aux attentes exprimées par l'industrie pétrolière en termes de capacité d'accueil des navires et d'infrastructures répondant aux normes de manutention des charges lourdes et très lourdes. Les travaux des nouvelles infrastructures du CSP ont porté sur la réalisation de six chantiers dont la plupart ont été lancés en octobre 2013. Plusieurs sociétés ont exécuté les travaux. SEAS, pour le quai, le dragage, la zone de travail et l'essentiel des assainissements et voirie, Socofran pour le terrassement de yards, quelques assainissements et voiries, Serru-top pour la clôture extérieure. La conception et la mission de contrôle ont été assurées par le Bureau Egis International assisté du Cabinet congolais Cap Consultant », a renchéri le directeur général d'Ilogs. À la fin de la cérémonie, Jean Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures a remercié le Président de la République qui, depuis des années ne ménage aucun effort dans la modernisation des infrastructures mais aussi pour son implication à préserver la paix et la stabilité dans le pays.

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Serge Michel Odzocki : « La jeunesse congolaise ne doit pas suivre les hommes politiques qui prônent la guerre »

Réagissant aux propos tenus par le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala, sur RFI le 16 octobre, le porte-parole du Parti congolais du travail (PCT), Serge Michel Odzocki, au nom du pôle du consensus de Sibiti, a invité les jeunes à ne pas suivre les hommes politiques qui prêchent la violence.

« Le Pôle du consensus de Sibiti dénonce et condamne les propos menaçants et guerriers de Pascal Tsaty Mabiala qui n'a manifestement pas tiré les leçons de sa responsabilité historique dans la guerre du 5 juin 1997 en sa qualité de ministre de la défense », a indiqué Serge Michel Odzocki. Le porte-parole du PCT a affirmé que le Pôle de consensus de Sibiti est attaché aux valeurs de paix et de démocratie. C'est pour cette raison, a-t-il renchérit, qu'il s'insurge contre les propos de l'opposition qui pense que la marée humaine qui avait envahi le boulevard Alfred Raoul le 10 octobre était constituée d'étrangers et en particulier de ressortissants de la République démocratique du Congo.



« Le Pôle du consensus de Sibiti s'indigne de cette pratique qui atteste du mépris de l'opposition radicale à l'égard de ces concitoyens venus en masse et bravant la pluie, pour exprimer leur adhésion totale au processus référendaire en cours et surtout au changement de la Constitution actuelle », a conclu Serge Michel Odzocki. A propos des étrangers qui auraient pris part au meeting du 10 octobre, le premier secrétaire de l'Upads avait déclaré que : «...les observateurs ont dit que nous avions fait plus de monde que ne l'a fait le parti au pouvoir avec autant de moyens. Des milliards

sont sortis du Trésor public, et vous imaginez que l'on en donnait à tout le monde ainsi que des tee-shirts, pour venir à ce rassemblement avec plein d'étrangers, en particulier des ressortissants de la République démocratique du Congo. Le pouvoir a des moyens colossaux, mais sans avoir dépassé le nombre que nous avons fait venir au Boulevard avec rien. On venait à pied et on repartait à pied. Donc, ce n'est pas comparable avec nous ».

Répondant au journaliste de RFI qui lui demandait si la démarche que l'opposition a entreprise n'est pas loin de l'insurrection, Pascal Tsaty Mabiala a dit : « ...si l'insurrection, c'est ce qui convient aujourd'hui à la pensée profonde de notre peuple de vivre dans un Etat de droit comme les autres, les Congolais ne sont pas différents des Français, des Allemands et des Burkinabè qui vivent eux aussi dans un Etat démocratique. Mais s'ils disent c'est une insurrection, nous irons à une insurrection à ce moment-là »

La Rédaction

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS/HANDBALL

Abo-Sport et Inter club attendent le coup d'envoi

Les dames d'Abo-Sport entreront en compétition dans la matinée du 21 octobre alors que les militaires de l'Inter club monteront sur l'aire de jeu le lendemain.

Pour sa première sortie, Abo-Sport en découvrira, le 21 octobre, avec les dames d'Al

taille avec plus de dix-huit titres à son palmarès et qui d'ailleurs a toutes les valeurs des pronostics pour le titre mis en jeu. Abo-Sport aura donc pour mission de déjouer les pronostics dans un match qui ne sera pas une ballade de santé pour les



Un match d'Inter club (Photo d'archives) crédit photo Adiac

Ahly d'Egypte qui courent après un titre continental des clubs depuis leur sacre de 1979. Le 22 du même mois, les Congolaises seront face aux Nigérianes de Topline. Le 23 sera, pour elles, un jour de repos avant de se mesurer le lendemain aux dames d'Héritage. Abo-Sport livrera son dernier match de poule face aux Angolaises de Primeiro. Un adversaire de

deux formations. Par ailleurs dans la version masculine, Inter club entrera en compétition le 22 octobre en début d'après-midi face au FAP du Cameroun deux fois vainqueurs de la compétition (1992, 1996). Le lendemain, les Congolais de l'Inter vont se mesurer à l'Espérance de Tunis et le 25, ils joueront contre Niger United du Nigéria.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Le Synode de tous les dangers

Si tous les yeux sont aujourd'hui braqués sur Rome, c'est bien parce qu'une partie décisive s'y joue pour la chrétienté. À travers le Synode sur la famille convoqué par le Pape François se dessine, en effet, un rééquilibrage des pouvoirs temporels et spirituels dans l'Église catholique qui ne peut manquer d'avoir des effets majeurs sur sa gouvernance.

Résumer en quelques lignes un problème aussi complexe que celui auquel se trouve confronté le successeur de Benoît XVI n'est sans doute pas très prudent. Mais au risque de paraître simpliste, il convient cependant de le faire si l'on veut prendre la mesure de ce qui se passe aujourd'hui dans les coulisses de la Cité du Vatican.

Au cœur de la stratégie de modernisation conduite par le Pape François figure l'idée que celle-ci ne sera possible que si l'Église adapte ses institutions centrales aux réalités du monde présent sans renier pour autant les fondements sur lesquels elle s'est construite au fil des siècles. Dominées par l'Europe depuis près de deux millénaires du fait de leur installation à Rome, ces institutions ne

sont pas adaptées à la mondialisation, donc aux exigences de ce temps. Si on ne les réforme pas très vite, la chrétienté risque de voir nombre de ses fidèles migrer vers les sectes ou vers d'autres religions.

Le fait que ce débat de fond se focalise aujourd'hui sur la famille ne doit rien au hasard. Alors, en effet, que celle-ci demeure en Afrique, en Amérique latine, en Asie, le pivot des sociétés humaines, on la voit voler en éclats dans les pays riches, en Europe tout particulièrement, avec des phénomènes aussi dangereux que la décomposition des familles, la prolifération des divorces, la montée de l'isolation individuelle, le mariage entre personnes du même sexe qui met en question cette loi fondamentale de la nature selon laquelle la vie naît de la fusion charnelle d'un homme et d'une femme.

Ce n'est évidemment pas un hasard si l'un des plus proches collaborateurs du pape François, le cardinal guinéen Robert Sarah, nommé il y a un an Préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, a publié à la veille du Synode un livre, *Dieu ou rien* (1), qui

marque de façon nette les limites à ne pas franchir dans ce domaine. Et ce n'est pas non plus un hasard si le Pape François a publié, le 24 mai de cette même année 2015, l'encyclique *Laudato si* consacrée à « la sauvegarde de notre maison commune », dans laquelle ces mêmes principes sont rappelés avec une force peu commune qui conduit chacun de nous à s'interroger sur la capacité de l'homme à respecter les lois fondamentales de la nature.

Les Prélats africains ont bien compris que le débat sur la famille est l'une des clés qui permettra le rééquilibrage des pouvoirs et des responsabilités au sein même de l'Église. S'ils se sont unis à la veille du Synode, c'était pour souligner clairement leur attachement aux mœurs et aux traditions du continent, marquer aussi leur refus de se soumettre aux dérives sociales des nations riches de l'hémisphère nord qui, jusqu'à très récemment et au sein même de l'Église catholique, prétendaient dicter leur loi au reste du monde.

Même si cela ne se voit pas encore de façon nette il est probable que le Synode sur la famille débouchera,

d'abord, sur la réaffirmation solennelle du rôle et de l'importance de la famille dans les sociétés humaines, ensuite sur le refus de sa mise en question par les sociétés occidentales, enfin et surtout par le renforcement de l'influence des pays émergents dans les institutions du Vatican afin de protéger ce bien inaliénable.

Il va de soi que la combinaison de ces trois mouvements se traduira, à terme plus ou moins rapproché, par une restructuration en profondeur des institutions catholiques. Mais on peut tenir pour certain que cette même restructuration générera également au sein du Vatican de fortes oppositions à l'action que conduit le Pape François pour adapter l'Église catholique à notre temps. Et c'est pourquoi le Synode consacré à la famille est aujourd'hui perçu par beaucoup comme le Synode de tous les dangers pour le successeur de Benoît XVI.

Jean-Paul Pigasse

Cardinal Robert Sarah, *Dieu ou rien*, livre d'entretien avec Nicolas Diat. Librairie Arthème Fayard. Février 2015.